

Déposé le : 2015-08-20

No. : CCE-0239

Secrétaire : Maximilien

TELUQ
L'université. Aujourd'hui.

Bilan et perspectives de la TÉLUQ

10 décembre 2014

**PRÉSENTÉ AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA
CULTURE ET DE L'ÉDUCATION**

En conformité à la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Table des matières

A.	BILAN DES PRINCIPALES RÉALISATIONS.....	4
1.	LA TÉLUQ, SEULE UNIVERSITÉ FRANCOPHONE EN FORMATION À DISTANCE.....	4
1.1	Le profil des étudiants.....	4
1.2	L'offre de cours et de programmes.....	5
1.3	Le personnel.....	6
1.4	Le budget.....	6
2.	LA TÉLUQ, UN MODÈLE UNIQUE AU QUÉBEC.....	7
2.1	Une approche axée sur la flexibilité et l'accessibilité.....	7
2.2	Un encadrement et un soutien pédagogique individualisé et personnalisé.....	7
2.3	Une pédagogie adaptée à l'enseignement à distance.....	8
3.	L'ACADÉMIQUE AU SERVICE DE L'ÉTUDIANT.....	11
3.1	Une offre de formation en évolution.....	11
3.2	Le portail étudiant : un outil innovateur.....	12
3.3	L'accès libre à des formations universitaires.....	12
4.	LA RECHERCHE : EN PLEIN DÉVELOPPEMENT.....	13
4.1	Les axes de recherche à la TÉLUQ.....	13
4.2	Les chaires de recherche.....	16
4.3	Le centre de recherche LICEF.....	16
4.4	La recherche : en lien étroit avec les milieux.....	17
5.	LES PARTENARIATS À L'INTERNATIONAL : UNE OUVERTURE SUR LE MONDE.....	20
6.	LES PARTENARIATS ET LES SERVICES AUX ORGANISATIONS.....	22
6.1	La formation continue et sur mesure.....	22
6.2	Le service d'évaluation linguistique (SEL).....	23
7.	UNE UNIVERSITÉ EN CHANGEMENT.....	25
7.1	Une nouvelle direction.....	25
7.2	Une structure organisationnelle mieux adaptée.....	25
7.3	Une gouvernance renforcée.....	25
7.4	Cap sur la réussite étudiante.....	26
B.	PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT.....	27
1.	LA TÉLUQ, UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FAD AU QUÉBEC ET DANS LA FRANCOPHONIE.....	27

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

2. L'INNOVATION AU CENTRE DES TRANSFORMATIONS	29
2.1 Améliorer la qualité du service à l'étudiant	29
2.1.1 L'étudiant au centre de nos actions	29
2.1.2 Le portail étudiant : un outil axé sur la réussite.....	30
2.1.3 Le portail encadrement : un outil proactif	30
2.2 Développer la recherche et assurer le transfert d'expertise	31
2.2.1 Développer la recherche	31
2.2.2 Assurer le transfert d'expertise en formation à distance	33
2.3 Réviser notre offre globale de formation en développant les études aux cycles supérieurs	33
2.3.1 Consolider notre offre de formation	33
2.3.2 Développer notre corps professoral.....	34
2.4 Renforcer le positionnement et la notoriété de la TÉLUQ au Québec et sur la scène internationale.....	35
2.4.1 Reprendre notre place sur l'échiquier universitaire	35
2.4.2 Ouvrir sur la francophonie.....	35
2.4.3 Valoriser et diffuser notre expertise	37
2.4.4 Accentuer l'accessibilité	37
2.5 Mettre à niveau l'environnement numérique.....	38
2.6 Améliorer l'efficacité et l'agilité des processus et procédures de travail	39
3. CONCLUSION	41
BIBLIOGRAPHIE	42
Annexe 1 - Actions entreprises suite aux recommandations de la Commission dans son rapport sur les auditions des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire - février 2011	44
Annexe 2 - Indicateurs de suivi des affaires universitaires	50
Annexe 3 - Indicateurs de performance et de qualité.....	58
Annexe 4 - États financiers et données sur la rémunération des dirigeants 2013-2014	65
Annexe 5 - Curriculum vitae de la directrice générale de la TÉLUQ.....	66

A. BILAN DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

1. LA TÉLUQ, SEULE UNIVERSITÉ FRANCOPHONE EN FORMATION À DISTANCE

La Télé-université a été instituée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en 1972, en tant que « commission » de l'université, en vertu de l'article 22 de la Loi de l'Université du Québec. Son mandat était alors le développement et la diffusion de formations universitaires à distance.

Forte de ses 42 années d'expérience, la TÉLUQ est aujourd'hui un acteur-clé dans le milieu de l'enseignement supérieur au Québec. Seule université francophone en Amérique du Nord dont l'enseignement se fait entièrement à distance, la TÉLUQ a le souci constant de favoriser l'accessibilité au savoir et l'enrichissement des connaissances et des compétences, autant au Québec qu'à l'international. Elle s'est donné pour mission également de répondre aux besoins nouveaux issus de la diversité grandissante des parcours universitaires (clientèles émergentes, étudiants de 1^{re} génération, à temps partiel, etc.).

1.1 Le profil des étudiants

La TÉLUQ forme chaque année près de 20 000 étudiants aux trois cycles d'études, ce qui correspond à un total de près de 35 500 inscriptions-cours annuellement. Considérée comme une population étudiante particulière jusqu'à récemment, la population étudiante de la TÉLUQ représente dorénavant la réalité moyenne des étudiants du Québec, telle qu'évoquée dans un rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation :

« Bon nombre entretiennent plutôt un rapport aux études non traditionnel, de par l'occupation d'un emploi, des responsabilités parentales, un cheminement à temps partiel ou un parcours de formation irrégulier. Bien que ces réalités ne soient pas récentes, elles apparaissent aujourd'hui avec une intensité particulière.»¹

Ce rapport nouveau aux études a également été mis en lumière dans un récent avis du Conseil :

« ... le Conseil retient que la présence croissante d'étudiants dont le rapport aux études est non traditionnel ne constitue pas un fait nouveau [...] la nouveauté réside dans l'intensité des phénomènes observés : est presque devenue marginale la figure traditionnelle de l'étudiant, jeune, engagé à temps plein de façon quasi exclusive dans un parcours de formation régulier. »²

¹ Conseil supérieur de l'éducation, *Rapport annuel de gestion 2013-2014*, p. 15

² Conseil supérieur de l'éducation, « *Parce que les façons de réaliser un projet d'études universitaires ont changé...* », juin 2013, p. 28

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Le tableau qui suit présente un portrait d'ensemble du profil des étudiants de la TÉLUQ. Les stratégies d'accompagnement et d'encadrement de ces derniers sont adaptées et conçues pour répondre aux besoins spécifiques des uns et des autres et la TÉLUQ s'est employée depuis sa création à adapter ses pratiques à ce portrait pluriel de ses étudiants et étudiantes.

LE PROFIL DES ÉTUDIANTS

1er cycle	91%	Étudiants avec personne à charge	50%
En emploi	86%	Femmes	71%
Première génération	65%	Âgé entre 20-34 ans	64%
À temps partiel	93%	Clientèle émergente*	5%

Source : Registrariat et recherche institutionnelle, TÉLUQ, données 2013-2014 et Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, Enquête Icope 2011, Rapport d'enquête (données de la TÉLUQ), février 2013

**clientèle émergente : le taux émanant de l'enquête ICOPE correspond aux étudiants qui se considèrent limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle*

1.2 L'offre de cours et de programmes

La TÉLUQ offre près de 400 cours répartis dans 75 programmes, aux trois cycles d'études. Elle offre la possibilité d'y étudier à temps partiel ou à temps plein et d'obtenir différents diplômes allant de l'attestation d'études au diplôme de doctorat.

Les cours sont dispensés en français, à l'exception de cours en langues offerts en anglais et en espagnol. De plus, un programme de 1^{er} cycle en administration est offert conjointement avec l'Université Athabasca en français et en anglais.

Les principaux domaines d'études de la TÉLUQ sont les suivants :

- Administration
- Comptabilité
- Environnement
- Finance et assurance
- Formation à distance
- Formation aux adultes
- Gestion des ressources humaines et relations du travail
- Gestion des technologies de l'information
- Informatique
- Lettres et langues
- Psychologie

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

- Santé mentale
- Technologie éducative

1.3 Le personnel

La TÉLUQ compte près de 650 employés réguliers et contractuels, dont 67 professeurs et quelque 260 personnes tutrices et chargées d'encadrement, 70 professionnels spécialistes de la formation à distance et 250 membres du personnel administratif et de soutien.

1.4 Le budget

La TÉLUQ dispose annuellement d'un budget de l'ordre de 50 M\$.

Le tableau qui suit présente la provenance des fonds et la répartition des charges par fonction universitaire selon les états financiers au 30 avril 2014.

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations
Produits	47,3 M\$	2,6 M\$	1,3 M\$
Provenance des fonds			
Droits de scolarité	13,4 %		
Subventions – MESRS	66,9 %	5,3 %	92,5 %
Gouvernement du Québec – Autres	0,7 %	16,8 %	
Gouvernement du Canada	0,7 %	33,4 %	7,5 %
Autres subventions		44,5 %	
Autres revenus	18,3 %		

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations
Charges	47,3 M\$	2,6 M\$	1,9 M\$
Répartition des charges par fonction universitaire			
Enseignement et recherche libre	68,5 %		
Recherche	1,7 %	72,0 %	
Soutien à l'enseignement et à la recherche*	7,7 %		
Administration	12,8 %		
Terrains et bâtiments	5,5 %		
Services à la collectivité	1,5 %	12,0 %	
Services et aide aux étudiants	2,3 %		
Amortissements et autres		16,0 %	100,0 %
* Le soutien à l'enseignement et à la recherche comprend les fonctions de bibliothèque, informatique et audiovisuelle.			

2. LA TÉLUQ, UN MODÈLE UNIQUE AU QUÉBEC

2.1 Une approche axée sur la flexibilité et l'accessibilité

L'approche de la TÉLUQ à l'égard de ses étudiants est celle de la flexibilité, en leur permettant, à leur choix, d'étudier à temps plein ou à temps partiel ou encore par entente interuniversitaire. Maîtres de leur horaire, les étudiants peuvent étudier à leur rythme en conciliant études, vie professionnelle et personnelle.

L'admission et l'inscription se font sur une base continue, ce qui permet à chaque étudiant de commencer sa formation au moment qui lui convient, tout au long de l'année. Par son modèle d'enseignement entièrement à distance, la TÉLUQ favorise ainsi l'accès aux études universitaires.

La TÉLUQ déploie également son offre de formation aux populations étudiantes dites particulières (athlètes, militaires, employés de corps diplomatiques, étudiants avec des parcours d'apprentissage diversifiés, etc.) et dites émergentes (personnes limitées dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle). La TÉLUQ dispose de mécanismes reconnus et novateurs dédiés au soutien de ces populations étudiantes et entend encourager cette accessibilité.

L'approche de la TÉLUQ représente une réponse importante et de plus en plus sollicitée et converge vers les énoncés émanant du *Rapport d'étape du Chantier sur la politique de financement des universités*, paru en décembre 2013, lequel précise que :

« la poursuite du développement d'une offre de formation à distance sur l'ensemble du territoire, conçue pour répondre avec souplesse aux besoins de la population étudiante, est un élément clé pour améliorer l'accessibilité organisationnelle »³.

2.2 Un encadrement et un soutien pédagogique individualisé et personnalisé

La TÉLUQ offre un mode d'encadrement et de soutien pédagogique individualisé et personnalisé, adapté à la pédagogie de la formation à distance. Pour chaque cours, dont la durée est de 15 semaines, un professeur ou une personne tutrice (au 1^{er} cycle) ou chargée d'encadrement (au 2^e cycle) est assigné à chaque étudiant pour l'accompagner tout au long de son parcours.

Le professeur ou la personne tutrice ou chargée d'encadrement procède à un premier contact avec l'étudiant, ce qui permet de valider si ce dernier comprend bien la structure et le contenu du cours, les exigences d'évaluation et répond à ses questions, en assurant ainsi une disponibilité en continu. Il s'agit donc de communications bidirectionnelles entre ces intervenants et l'étudiant, ce qui permet d'encourager la persévérance aux études.

³ Hélène P. Tremblay et Pierre Roy, *Rapport d'étape du Chantier sur la politique de financement des universités*, décembre 2013, page 24

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

En plus du corps professoral, des personnes tutrices et chargées d'encadrement, une équipe de soutien (coordonnateur à l'encadrement, conseiller d'orientation, personnel du service de renseignements, de l'admission, du soutien technique, etc.) est en place et se coordonne pour accompagner l'étudiant dans son cheminement universitaire.

C'est ainsi qu'en enseignement à distance s'établit une dynamique différente de celle de l'enseignement sur campus, une dynamique dans laquelle le professeur, les équipes d'encadrement et de soutien et l'étudiant travaillent ensemble et peuvent échanger régulièrement sur les besoins de l'étudiant. Le graphique ci-dessous illustre cette interrelation qui est au cœur de l'approche TÉLUQ.

LE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE



2.3 Une pédagogie adaptée à l'enseignement à distance

Bien que de nombreuses universités au Québec et ailleurs dispensent des cours à distance, peu d'entre elles peuvent compter sur une expertise solide pour bien accompagner les étudiants dans leur cheminement universitaire. Par exemple, la mise en ligne d'un cours en salle ne correspond pas à une pédagogie adaptée à l'enseignement à distance et ne répond pas non plus, la plupart du temps, ce à quoi l'étudiant peut s'attendre sur le plan pédagogique.

Une formation à distance de qualité qui répond aux besoins des étudiants doit être le fruit d'une conception pédagogique impliquant la scénarisation d'activités d'apprentissage, d'enseignement et d'encadrement. Aussi, il importe de soutenir adéquatement l'étudiant dans sa démarche tout en favorisant son autonomie :

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

« Le soutien à l'apprentissage est important parce qu'il permet de faire de la formation à distance une pratique éducative rapprochant le savoir de l'apprenant. En soutenant l'apprenant, on lui permet de cheminer, à son rythme, dans la construction de ses savoirs. L'accent n'est donc plus placé uniquement sur les informations qu'on lui transmet, mais plutôt sur le processus pédagogique complet qu'on lui propose à travers les actions de soutien mises en place. »⁴

Dès 2009, la FEUQ (Fédération étudiante universitaire du Québec) recommandait de miser sur l'encadrement et l'accessibilité des services pour avoir une formation universitaire de qualité en demandant que :

« des structures d'encadrement, incluant des rencontres physiques, téléphoniques ou autre soient prévues afin d'assurer un suivi avec les étudiants entreprenant un programme en formation à distance » ainsi que « l'organisation des services de soutien académique (bibliothèque, services de tutorat, etc.) soit adaptée à la situation particulière des étudiants en formation à distance de façon à en assurer l'accessibilité. »⁵

Divers spécialistes de la question s'entendent sur la contribution distinctive d'une ingénierie pédagogique adaptée comme facteur déterminant de la réussite étudiante, dont Parr (2013)⁶ qui souligne à quel point la conception pédagogique pour un enseignement de qualité par le biais d'un processus « d'ingénierie pédagogique ayant pour but de créer un parcours d'apprentissage agréable et structurant capable de guider et de motiver l'apprenant dans la construction autodirigée de ses savoirs » demeure une clé de succès.

Dans cette perspective, il convient de souligner que la multiplication des offres de formation à distance en milieu universitaire au Québec peut influencer sur un enjeu de taille, à savoir la qualité en enseignement supérieur. Ainsi, pour répondre efficacement à sa mission, la TÉLUQ s'est continuellement consacrée à améliorer ses façons de faire et à analyser et documenter les divers enjeux et outils de la formation à distance, tant dans leurs dimensions pédagogiques que technologiques. Forte de ses recherches en la matière, ses impacts se font sentir tout autant dans les façons d'enseigner à la TÉLUQ que dans le contenu même des formations offertes, avec le souci constant du transfert des savoirs et savoir-faire vers les milieux de pratique.

La TÉLUQ développe et conçoit ses cours selon des approches adaptées à la FAD. C'est toute une équipe formée de spécialistes de divers horizons disciplinaires (sciences de l'éducation, linguistique, graphisme, multimédia, audiovisuel, informatique, etc.) qui, en soutien au professeur responsable du cours, se charge du design pédagogique, de la production et de l'édition du cours, selon le traitement que celui-ci requiert.

⁴ Brassard, Caroline (2013). EDU 6013 : *Soutien à l'apprentissage à distance*, TÉLUQ, <http://edu6013.telug.ca/exploration/fondements/>

⁵ FEUQ (2009). *Avis sur la formation à distance*. <http://feug.qc.ca/wp-content/uploads/2013/12/2009-Formation-%C3%A0-distance.pdf>

⁶ Parr, Marcelle (2013). *Formation à distance : réalité ou mirage ?* Bulletin de l'observatoire compétences-emplois, septembre, vol. 4, n° 3. <http://www.occ.uqam.ca/les-bulletins/104-fo-a-distance.html?catid=20%3Aseptembre-2013-volume4-numero3>

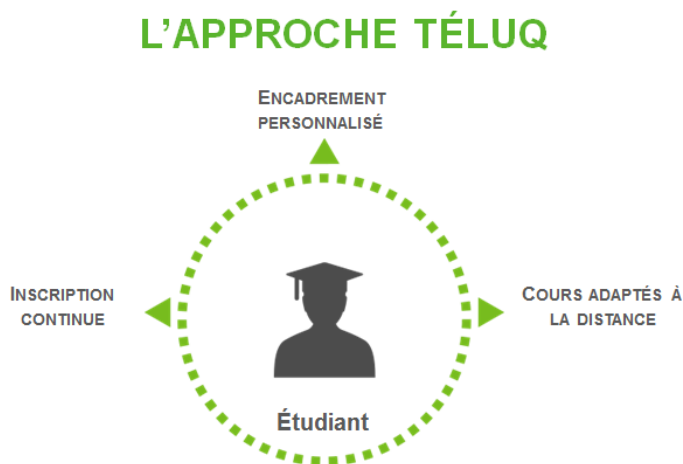
BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Cette collaboration entre les professeurs et les équipes professionnelles pluridisciplinaires permet également d'assurer la pertinence du traitement didactique, des stratégies d'apprentissage et du matériel d'évaluation, ainsi que le choix approprié des médias et de la mise en forme du contenu pédagogique.

L'apprentissage à distance se fait au moyen de lectures, de vidéos, d'entrevues, de forums, d'ateliers et de sites Web, selon une démarche adaptée à chacun des cours. L'approche intégrée des médias (contenu des cours, activités d'apprentissage, travaux, consignes, etc.), sélectionnés en fonction du contexte particulier d'enseignement et d'apprentissage, est une autre caractéristique distinctive de la formation à distance à la TÉLUQ.

À l'ère du numérique et dans un souci constant d'innover, la TÉLUQ s'assure d'adapter ses modes d'enseignement et les technologies utilisées aux nouveaux profils d'étudiants et aux modes de communication émergents. Le développement et la multiplication des solutions technologiques représentent un véritable défi pour la TÉLUQ qui doit assurer le développement de l'offre de cours tout en maintenant l'accessibilité de ses contenus, et cela sans compromettre la qualité de ces derniers.

Le graphique ci-dessous résume l'approche préconisée par la TÉLUQ pour soutenir la formation à distance.



3. L'ACADÉMIQUE AU SERVICE DE L'ÉTUDIANT

3.1 Une offre de formation en évolution

Depuis deux ans, le développement de l'offre de formation à la TÉLUQ s'est accru considérablement. Depuis son détachement de l'UQAM en 2012⁷, on dénombre 23 nouveaux programmes déjà offerts ou en développement, de même que 83 nouveaux cours. Certains de ces programmes sont le fruit de partenariats avec d'autres universités, comme le programme court en sciences comptables offert conjointement avec l'École des sciences de la gestion (ESG UQAM). De plus, un effort considérable a été consenti afin de mettre l'accent sur le développement aux cycles supérieurs. À titre d'exemple, la TÉLUQ offre maintenant un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en environnement international, une maîtrise ès sciences en technologie de l'information et la maîtrise en éducation qui a été révisée afin d'offrir deux choix de concentration.

Par ailleurs, à la suite de la modification du *Règlement des études de l'Université du Québec* en mars 2011, la TÉLUQ a procédé à une modification de son Règlement des études. Depuis lors, elle est en mesure d'offrir à ses étudiants des programmes de maîtrise par cumul, ce qui laisse émerger des perspectives prometteuses pour offrir de la formation à distance aux cycles supérieurs. La première maîtrise par cumul à être offerte par la TÉLUQ est en technologie éducative. Elle a pour particularité de permettre la combinaison du DESS en technologie éducative et de programmes courts de cycles supérieurs répondant à des objectifs liés au développement académique et professionnel de l'étudiant.

Aussi, depuis 2012, la TÉLUQ a signé plusieurs protocoles d'entente avec différentes commissions scolaires visant la diffusion du cours EDU 6510 *L'enseignement efficace – Fondements et pratiques*. Ces protocoles d'entente ont favorisé la formation de plusieurs centaines d'enseignants et d'intervenants des commissions scolaires. Aussi, en août 2014, la TÉLUQ signait une entente particulière avec l'Institut MATCI - Montréal afin d'offrir à des étudiants issus de communautés culturelles des cours crédités dans le domaine des langues française et anglaise de même qu'en entrepreneuriat.

Par ailleurs, selon les besoins de ses étudiants, la TÉLUQ est soucieuse de parfaire les outils qui favorisent leur réussite. Entre autres, des outils de soutien à l'apprentissage ont été développés par nos professeurs pour aider les étudiants à améliorer leurs compétences de base pour entreprendre des études en sciences comptables. La réalisation de ces outils est financée par le programme Interordres du MELS (aujourd'hui MESRS). Plusieurs autres projets ont vu le jour depuis un an et visent à développer des stratégies permettant de mieux soutenir la réussite étudiante.

⁷ Le rattachement de la TÉLUQ à l'UQAM est entré en vigueur le 26 octobre 2005. En ce qui a trait à son détachement, les lettres patentes instituant la TÉLUQ comme école supérieure du Réseau de l'Université du Québec ont été délivrées le 14 décembre 2011 pour une entrée en vigueur le 22 août 2012.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

3.2 Le portail étudiant : un outil innovateur

Étant une université entièrement à distance qui prône l'accessibilité aux études universitaires et la flexibilité dans sa formule d'études, les étudiants de la TÉLUQ ont en majorité un parcours d'études non conventionnel. C'est pourquoi un outil personnalisé, axé sur la réussite de chaque étudiant, a été créé. Ainsi, à compter de septembre 2014, la première phase d'un nouveau portail étudiant, appelé MaTÉLUQ, a été mise à leur disposition.

MaTÉLUQ est le seul portail étudiant au Québec à se concentrer sur le cheminement personnalisé et la réussite de chaque étudiant. Ce dernier y reçoit à la fois des messages d'encouragement, des rappels, des scénarios d'études, et tous sont personnalisés afin de refléter la réalité de l'étudiant et de le motiver à persévérer dans ses études. Outil innovateur, son utilisation est intuitive et adaptée à tous les terminaux (ordinateur, tablette, téléphone, etc.).

Par un suivi personnalisé de son cheminement, par l'efficacité des outils proposés et par les notes et rappels adaptés à sa situation, l'étudiant a ainsi accès sur une même plateforme à l'ensemble des différents éléments dont il a besoin pour bien progresser durant ses études. Dans un contexte de FAD, le portail permet de créer un rapprochement avec nos étudiants en leur offrant un suivi encore plus personnalisé et de maximiser ainsi les occasions de contacts avec l'université. Le portail permet également au personnel d'encadrement d'avoir un meilleur accès au dossier de l'étudiant et de réagir plus promptement aux situations qui pourraient nuire à son cheminement, répondant ainsi au souci de réussite étudiante.

3.3 L'accès libre à des formations universitaires

La TÉLUQ a entrepris à l'automne 2014 la diffusion de deux cours gratuits en ligne ouverts et massifs ou CLOM (en anglais MOOC pour Massive Open Online Courses). La TÉLUQ rend ainsi disponibles, en accès libre via la plateforme edX, des formations de niveau universitaire de qualité, en langue française, quel que soit l'endroit où se trouvent les apprenants et quel que soit leur nombre.

Ainsi les cours *Introduction à l'histoire politique du Québec* et *Conciliation travail-famille : défis et solutions* traitent de sujets uniques dans la francophonie. Créés par une équipe chevronnée, ils rendent accessible à tous du contenu de qualité, dans une formule dynamique et interactive. Échelonnés sur quelques semaines, ces CLOM proposent une variété d'activités soutenues par des vidéos, des textes, des questionnaires automatisés et des débats interactifs. Également, deux spécialistes assurent un soutien professionnel aux personnes inscrites notamment par l'animation de forums et par la cueillette de questions liées aux cours menant, s'il y a lieu, à l'ajout de précisions quant au contenu ou à la réalisation des activités.

À ce jour, la TÉLUQ a enregistré près de 5 000 inscriptions pour ces deux cours, provenant de la France, des pays du Maghreb, mais aussi de l'Asie, des pays scandinaves, etc. Selon nos statistiques les plus récentes, les pages de présentation des deux cours ont déjà enregistré plus de 70 000 visites, dont 35 % en provenance de l'étranger.

4. LA RECHERCHE : EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

À l'instar des autres établissements d'enseignement universitaire, la recherche fait partie intégrante de la mission de notre université. Depuis son détachement de l'UQAM, la TÉLUQ est à pied d'œuvre pour renforcer son développement en recherche et pour optimiser les actions de son Service de la recherche qui offre l'appui nécessaire à l'ensemble de ses professeurs dans le développement de leurs activités de recherche et de leurs stratégies de diffusion. En novembre 2013, la création de la Direction du soutien à l'enseignement, à la recherche et aux partenariats (DSERP), responsable du Service de la recherche, dans lequel ont été consolidées les expertises au service du développement de la recherche, représente une mesure concrète pour offrir un soutien accru à l'ensemble des professeurs.

4.1 Les axes de recherche à la TÉLUQ

La TÉLUQ se distingue par son mode d'enseignement totalement à distance. Par conséquent, la détermination de ses axes de recherche a été fortement marquée par cette spécificité qui en a fait le chef de file dans ce domaine dans la francophonie. Dès lors, peu importe la discipline d'appartenance de ses chercheurs, la nature de l'établissement et sa mission forgent chez chacun d'eux un champ de compétences dans les domaines de la FAD et de l'utilisation des technologies de l'apprentissage. Dans un contexte propice à l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement universitaire, cette expertise devient un moteur à l'innovation.

Un noyau important de nos chercheurs possède une expertise en informatique cognitive, en communication et en gestion des technologies. Aussi, l'arrivée de professeurs dans d'autres disciplines a élargi les expertises de la TÉLUQ, tant en enseignement qu'en recherche, ouvrant la porte à la formation de quatre axes stratégiques à l'intérieur desquelles des thématiques se profilent. Les pages suivantes présentent quelques exemples de projets réalisés récemment sous l'un ou l'autre des axes de recherche.

- a. **Éducation à distance et sciences de l'éducation** : Par son mandat de formation à distance, la TÉLUQ a développé une forte expertise dans ce domaine de recherche qui évolue rapidement. Les projets développés vont de l'intégration des TIC dans l'enseignement au mentorat de groupes et de communautés de pratique à distance. Plus largement, dans le domaine des sciences de l'éducation, les professeurs de la TÉLUQ s'intéressent aux compétences et à l'évaluation des apprentissages ainsi qu'à la persévérance scolaire.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Un exemple – axe Éducation à distance et sciences de l'éducation

Des outils multimédias en ligne pour soutenir les apprentissages en comptabilité au collégial et à l'université

Chercheuse principale : Louise Sauvé, Ph. D., professeure, UER Éducation

Objectifs : Réunissant des universités (TÉLUQ, UQAR) et des collèges (Montmorency, Rimouski, Cégep@distance) et avec l'appui des Ordres professionnels (CA, CGA et CMA (aujourd'hui l'Ordre des CPA)), le projet développe et valide au moins 65 outils de soutien à l'apprentissage, multimédia, novateurs et riches d'interactivité pour soutenir la réussite aux études postsecondaires des étudiants ayant des difficultés dans la compréhension des concepts liés à la comptabilité, la certification, la finance, la fiscalité ou la comptabilité de gestion. Ces outils seront regroupés dans un répertoire virtuel et dans un dispositif d'aide personnalisé en ligne accessibles gratuitement aux établissements et à leur clientèle.

Financement : 369 095 \$ sur 3 ans financés par le MESRS (2012-2015)

- b. **Informatique cognitive :** L'informatique cognitive est un domaine d'excellence de la TÉLUQ et de son centre de recherche, le LICEF. L'architecture des systèmes technologiques et les méthodes et outils de référencement font partie des thématiques abordées par les chercheurs. L'ingénierie des processus d'apprentissage permet de faire le lien entre ce domaine de recherche et le précédent sur les sciences de l'éducation. Plus récemment, des projets entourant le thème de la ville intelligente ont été mis en œuvre et se développent rapidement.

Un exemple – axe Informatique cognitive

Laboratoire de recherche en Informatique Mobile et Villes Intelligentes (LIMVI)

Chercheur principal : Charles Guin-Vallerand, Ph. D., professeur, UER Sciences et Technologies

Objectifs : Les récents développements en informatique et en électronique ont ouvert de nouvelles voies quant aux interactions entre les utilisateurs et les systèmes informatiques. Plus particulièrement, les villes intelligentes sont des initiatives portant sur l'intégration et l'interconnexion de données provenant de sources multiples (e. g. e. g., capteurs, crowdsourcing) dans les villes afin de mieux connaître l'état de leurs composantes (e. g., infrastructures, populations, employés, environnement). Un volet central des villes intelligentes est l'apport de nouveaux services aux citoyens et l'implication de ceux-ci dans la communauté. Ces nouveaux services sont issus des données interconnectées des villes intelligentes, par exemple : des services logiciels d'aide aux déplacements. Dans le cadre de nos travaux, nous travaillons au développement de nouvelles technologies afin de déployer des solutions d'assistance dans les espaces intelligents qui sont sensibles au contexte des milieux et au profil des utilisateurs. Cette assistance vise entre autres l'amélioration de la qualité de vie chez les aînés et les personnes dépendantes (déficits cognitifs, problèmes de mobilité, etc.) dans leurs activités de la vie quotidienne en milieux urbains intelligents.

Financement : 659 538 \$ sur 3 ans financés par la FCI (2014-2016); 75 000 \$ sur 5 ans financés par le CRSNG

- c. **Enjeux de l'économie du savoir :** Ce grand domaine est centré, à travers divers projets, sur l'organisation du travail, la conciliation travail-études - vie personnelle et sur des questions liées au vieillissement de la population au travail. Les chercheurs s'intéressent également

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

aux relations de travail en contexte de gestion de projets, à la gouvernance des technologies de l'information et aux liens entre l'innovation et la productivité.

Un exemple – axe Enjeux et économie du savoir

Coping with risk: Regulation and citizenship at work in the project-based context / Gérer le risque : règles et citoyenneté au travail en contexte de gestion de projet

Chercheuse principale : Marie-Josée Legault, Ph. D., professeure, École des Sciences de l'Administration

Objectifs :

- 1) Étudier les concepteurs de jeux vidéo, travailleurs du savoir en contexte de projet, afin de contribuer à la révision contemporaine de la théorie de la citoyenneté au travail;
 - 2) Étudier les conditions de travail des concepteurs et des gestionnaires de projet pour comprendre comment ils perçoivent et s'engagent en pratique dans quatre dimensions importantes de la citoyenneté au travail : Influencer sur les décisions locales concernant leur travail et leurs conditions de travail; Se protéger de l'insécurité économique et du risque de perdre leur revenu en cas de chômage, de maladie...; Participer à la régulation du travail chez leur employeur; Participer à la régulation sociale du travail : lobbying auprès des autorités gouvernementales, participation à des corps intermédiaires, associations professionnelles.
 - 3) Établir l'efficacité des modes de régulation du travail en pratique dans ces milieux gérés par projet;
 - 4) Comparer ces milieux avec d'autres environnements gérés par projets qui emploient des travailleurs du savoir et proposer des modes de régulation du travail aptes à assurer leur citoyenneté au travail.
- Le projet est intégré aux activités du Centre de recherche sur la mondialisation et le travail (CRIMT's).

Financement : 277 915 \$ sur 3 ans financés par le CRSH (2013-2016)

- d. **Société, culture et communication :** Les projets de recherche associés à ce vaste thème se développent essentiellement autour des enjeux sociaux et politiques de la communication par rapport à des enjeux liés aux TI, aux relations publiques et à la gouvernance des organisations. Des problèmes sociaux actuels, dont les droits de la personne et des minorités (exclusion sociale, itinérance, droits des minorités) sont également des thèmes abordés, ainsi que l'histoire et la culture populaire.

Un exemple – axe Société, culture et communication

Éducation aux médias au Canada : curriculums scolaires, entre littérature scientifique et pratiques pédagogiques

Chercheur principal : Normand Landry, Ph. D., professeur, UER Sciences humaines, Lettres et Communication

Objectifs : L'éducation aux médias trouve de solides ancrages institutionnels au Canada. En autres choses, elle a intégré l'ensemble des curriculums scolaires primaires et secondaires des provinces et des territoires canadiens au cours des trois dernières décennies. Par ailleurs, une riche littérature scientifique et institutionnelle discute des enjeux pédagogiques, sociopolitiques et théoriques de l'éducation aux médias ainsi que des acquis devant en résulter. Cela dit, la littérature scientifique traitant de l'éducation aux médias au Canada comporte des lacunes auxquelles ce projet cherche à répondre. D'une part, aucune étude scientifique pancanadienne n'a encore procédé à l'analyse systématique de l'inscription de l'éducation aux médias dans les curriculums de niveau primaire et secondaire. D'autre part, de nombreuses zones d'ombre demeurent quant au degré d'adéquation existant entre les standards et les objectifs établis par les curriculums provinciaux en matière d'éducation aux médias et les pratiques pédagogiques développées par les enseignants sur le sujet. Cette recherche dispose conséquemment de

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

trois objectifs principaux :

- 1) procéder à l'analyse de l'ensemble des curriculums scolaires canadiens de niveaux primaire et secondaire en matière d'éducation aux médias;
- 2) dresser un bilan critique de ces curriculums à la lumière de la littérature scientifique;
- 3) pour le Québec, explorer (et, le cas échéant, problématiser) la relation prenant place entre le Programme de formation de l'école québécoise (PFÉQ), la littérature scientifique et les pratiques pédagogiques d'enseignants en éducation aux médias.

Financement : 37 042 \$ sur 3 ans par le FRQSC, programme *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs* (2014-2017)

4.2 Les chaires de recherche

La TÉLUQ compte actuellement deux chaires de recherche du Canada. *La Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socioorganisationnels de l'économie du savoir* a comme mission de comprendre, d'une part, les sources et les difficultés de la collaboration et du partage de connaissances dans les organisations et dans les systèmes locaux d'innovation, les réseaux ou clusters, et, d'autre part, les aspects relatifs à l'organisation du travail et à l'articulation emploi-famille dans le contexte de l'économie du savoir. Quant à *la Chaire de recherche du Canada sur l'ingénierie cognitive et éducative*, sa mission est de promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour étendre les connaissances et les compétences humaines par la recherche, l'expérimentation d'applications innovatrices et le transfert des résultats et de l'expertise aux personnes et aux organisations.

Ces deux Chaires, dont les mandats se terminent dans la prochaine année, ont été des catalyseurs de la recherche à la TÉLUQ. Elles ont généré l'apport d'installations d'infrastructures de recherche utilisées par plusieurs chercheurs. Elles ont permis la formation de plusieurs étudiants de maîtrise et de doctorat, de chercheurs postdoctoraux et ont permis un rayonnement sur la scène internationale. Par ailleurs, la TÉLUQ travaille activement à la création de deux nouvelles chaires du Canada de niveau 2 (junior) pour donner une impulsion importante à ses professeurs prometteurs dans les domaines des communications et de la psychologie cognitive. Enfin, notre université compte mettre en place une stratégie de développement de chaires de recherche institutionnelles au cours des prochaines années, mises en œuvre grâce à des partenariats et dans des domaines de recherche actuellement en émergence.

4.3 Le centre de recherche LICEF

La TÉLUQ accueille également en ses rangs un centre de recherche institutionnel, le *Laboratoire en informatique cognitive et environnements de formation* (LICEF), lequel regroupe 14 chercheurs réguliers et plusieurs chercheurs associés, professionnels de recherche et étudiants des 2^e et 3^e cycles. Ses recherches s'inscrivent principalement dans le domaine de l'informatique cognitive appliquée aux environnements de formation qui sont des environnements technologiques de type Web sémantique, Web social et réseaux, destinés à l'apprentissage et à la gestion des connaissances.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Un exemple – un projet du centre de recherche LICEF

Sécurité routière et conducteurs vieillissants

Chercheuse principale : Évelyne Vallières, Ph. D., professeure, UER Sciences Humaines, Lettres et Communication

Objectifs : Ce programme de recherche s'inscrit dans le domaine des recherches sur le risque et la sécurité routière et est en continuité avec les travaux effectués par la professeure Évelyne Vallières sur l'agressivité au volant et avec ceux du Laboratoire de simulation de conduite de l'Université de Montréal. Il a pour objectif de mieux comprendre les besoins des conducteurs vieillissants et âgés dont la croissance importante au cours des vingt prochaines années changera le paysage routier du Québec. Le projet vise à mieux comprendre non seulement les besoins de cette population, mais également à prévenir les situations à risque auxquelles sont souvent confrontés ces conducteurs et à identifier les interventions technologiques et psychologiques les plus pertinentes pour favoriser une conduite plus sécuritaire.

Le projet vise plus spécifiquement les personnes de 55 ans et plus, vivant en grand centre urbain ou en région périurbaine. L'accent est mis sur des variables physiologiques précises (fatigue, vigilance), psychosociales (ex. : monitoring de soi, perception d'invulnérabilité), sociales (ex. : personne vivant seule ou non). Des dispositifs d'assistance à la conduite qui pourraient être particulièrement utiles pour aider les conducteurs vieillissants à conduire de manière plus sécuritaire sont évalués, ainsi que l'impact, l'efficacité et l'acceptabilité de deux dispositifs embarqués prometteurs parmi les systèmes de transport intelligents (STI) présentement sur le marché.

Financement : 189 994 \$ sur 2 ans financés par la Fondation CAA Québec (2013-2015)

4.4 La recherche : en lien étroit avec les milieux

Plus de la moitié des professeurs de la TÉLUQ collaborent étroitement avec des organismes ou entreprises liées à leurs domaines de recherche, tant dans le secteur privé, que public et communautaire. Que ce soit par le développement de projets de recherche en partenariat ou par du transfert et de la mobilisation des connaissances vers les utilisateurs des résultats de la recherche, ces collaborations s'établissent dans le respect de la liberté académique des chercheurs et permettent une intégration entre les préoccupations des milieux socio-économiques et les avancées scientifiques des équipes de recherche de la TÉLUQ.

Des exemples de recherches partenariales

Réseau francophone de ressources éducatives réutilisables (REFRER)

Chercheur principal : Gilbert Paquette, Ph. D., professeur, UER Sciences et Technologies

Objectifs : Ce projet réunit des partenaires de quatre pays francophones, la Tunisie, le Maroc, la France et Canada-Québec, et vise la mise en place d'un réseau de partage de ressources numériques libres et ouvertes pour l'enseignement et l'apprentissage. Il propose de créer deux nouvelles banques de ressources en langue française dans deux pays du Sud, la Tunisie et le Maroc, alimentées par des ressources développées ou adaptées par des enseignants de l'enseignement supérieur de ces deux pays et référencées selon les normes internationales. Les banques seront ensuite mises en réseau avec des banques de ressources dans les deux pays du Nord (France et Canada-Québec), permettant ainsi à tous les enseignants et aux étudiants reliés à Internet, dans les pays partenaires ou ailleurs, d'y faire des recherches et de réutiliser/adapter les ressources comme s'il s'agissait d'une seule et unique banque.

Financement : 95 183 \$ sur 2 ans financés par l'AUF (OIF) – (2012-2014)

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Développement d'un réseau de services communautaires informels en santé mentale destinés à aider les victimes de violence infantile familiale sous la responsabilité d'un groupe d'aidants naturels en Haïti

Chercheur principal : Yves Lecomte, Ph. D., professeur, UER Sciences Humaines, Lettres et Communication

Objectifs : En Haïti, le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental, qui tente toujours de se remettre des effets catastrophiques d'un violent tremblement de terre survenu en 2010, il y a moins de 30 psychiatres pour plus de 10 millions de personnes – une population aux prises avec des problèmes psychosociaux et psychiatriques répandus. « La violence physique et psychologique est fréquente dans la vie d'un enfant en Haïti, un problème exacerbé par l'extrême pauvreté », explique Yves Lecomte. Ce projet vise donc à créer un réseau haïtien de services et de prestataires de soins en milieu communautaire afin de promouvoir la santé mentale, d'offrir des services psychosociaux et, plus particulièrement, de s'opposer à la violence familiale, aux abus et aux problèmes potentiels de santé mentale qu'ils causent.

Le projet du Dr Lecomte cible Grand-Goâve, une région semi-rurale de 130 000 habitants, et collabore avec un groupe de citoyens déjà sensibilisés à ces problèmes. Le réseau fait la promotion de la santé mentale et de la non-violence envers les enfants par des émissions de radio et des rencontres avec des publics cibles spécifiques comprenant de nouveaux parents et des jeunes. Il vise également à rejoindre les enfants eux-mêmes (y compris des enfants victimes de violence) pour les aider à élaborer des stratégies visant à prévenir la violence et à acquérir des habiletés d'adaptation. Les autres efforts dans le cadre du projet comprennent la réadaptation des victimes de violence, de souffrance, de problèmes ou de troubles émotionnels, comportementaux ou de développement, y compris le dépistage, le traitement ou le renvoi à un centre de traitement professionnel.

Financement : 250 000 \$ sur 2 ans par Grands Défis Canada (2013-2015)

Classification automatique de données cinématiques du genou et son application au diagnostic de pathologies.

Chercheuse principale : Neila Mezghani, Ph. D., professeure, UER Sciences et Technologies

Objectifs : L'objectif de ce projet de recherche est de développer un système automatique de classification de données cinématiques qui sera appliqué pour la mise en œuvre d'une nouvelle technologie de diagnostic de pathologie du genou. Cet outil de diagnostic sera intégré au système d'analyse du mouvement du genou KneeKG développé au laboratoire de recherche en imagerie et orthopédie (LIO) et licencié à la société Emovi. Le développement de cette technologie innovante comporte trois étapes :

- La première portera sur l'élaboration d'une base de données multicentrique représentant plusieurs classes de données cinématiques.
- La seconde consistera à examiner le problème de la classification de ces données afin de développer des méthodes robustes qui s'apprêtent à la complexité et à la variabilité des données cinématiques.
- La troisième se penchera sur l'application et la validation de la classification au diagnostic des pathologies du genou et l'intégration de cette technologie au KneeKG en vue de son utilisation en milieu clinique («KneeKG Dx »).

Outre l'avancée des connaissances dans le domaine de l'analyse et du traitement des données cinématiques, ce projet permettra, par la mise en marché du KneeKG muni de l'outil diagnostic, de réduire des coûts de soins de santé spécialisés tout en améliorant ces soins. Elle renforcera aussi l'expertise de notre partenaire Emovi. Les avantages anticipés permettraient de générer des retombées substantielles sur l'économie locale et canadienne.

Financement : 149 900 \$ sur 3 ans financés par le CRSNG (2014-2019)

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Implantation et évaluation du Programme de Soutien Comportemental Positif (SCP) dans des écoles élémentaires de la Commission scolaire de Laval (CSDL)

Chercheur principal : Steve Bissonnette, Ph. D., professeur, UER Éducation

Objectifs : Pour parvenir au développement d'un modèle de réponse à l'intervention comportementale à l'intention des écoles du Québec, il faut dans un premier temps s'associer à au moins deux commissions scolaires qui nous cibleront deux écoles chacune. Il faut tenir compte que le modèle de Soutien au Comportement Positif modifiera le fonctionnement complet de l'école, afin de changer le comportement du personnel et des élèves. Le modèle qui sera développé comportera trois niveaux d'intervention :

- 1) L'intervention primaire ou universelle s'adresse à l'ensemble des élèves d'une école présentant ou non des difficultés comportementales.
- 2) L'intervention secondaire est destinée aux élèves ayant des difficultés de comportement.
- 3) L'intervention tertiaire est individualisée pour les élèves présentant des troubles de la conduite et du comportement.

Ce projet respecte les concepts de l'action psychoéducative qui voit d'abord le jeune comme un être global qui se développe par l'interaction entre ses capacités internes et les possibilités d'expérimentation que lui offre son environnement.

Financement : 313 435 \$ sur 5 ans financés par Boscoville et plusieurs commissions scolaires (CSDP, CSDM, CSDL et CSDC) (2013-2016)

5. LES PARTENARIATS À L'INTERNATIONAL : UNE OUVERTURE SUR LE MONDE

La formation universitaire à distance est en forte croissance partout dans le monde, aussi bien dans les pays avancés que dans les économies émergentes. La TÉLUQ a toujours occupé une place bien en vue dans le cercle grandissant des universités à distance ou bimodales. À ce titre, elle est membre de l'International Council of Distance Education (ICDE), de l'European Association of Distance Universities (EADTU), de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et de l'Université virtuelle canadienne (UVC) et elle échange régulièrement sur les meilleures pratiques avec l'université d'Athabasca.

La TÉLUQ a également travaillé avec un grand nombre d'établissements et de partenaires étrangers, dont la Universitäre Fernstudien (Suisse), le Centre national d'enseignement à distance (France), l'Université ouverte de Catalogne, l'Université d'Angers, l'Université de Rennes II, le Concil of Higher Education de la Turquie, l'AUF, l'OIF, l'Organisation mondiale du tourisme de Genève, des universités du Sénégal, du Costa Rica, du Brésil, de l'île Maurice, etc.

Au fil des années, la TÉLUQ a conçu de la formation en partenariat avec des organisations diverses, publiques et privées. C'est dans une perspective de co-développement de savoirs et de savoir-faire que la TÉLUQ oriente ses accords de collaboration avec ses partenaires. Quelques exemples récents :

- **L'Institut canadien MATCI** : l'Institut est un établissement autorisé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres du Maroc, à dispenser de la formation postsecondaire et universitaire canadienne à ses membres. MATCI permet à ses étudiants de réaliser une partie de leur programme d'études universitaires à distance avec la TÉLUQ.

En sol québécois, l'Institut MATCI et la TÉLUQ collaborent à la mise en place d'une offre de programmes courts et de cours crédités aux étudiants issus des communautés culturelles de la grande région de Montréal dans le domaine de l'apprentissage des langues française et anglaise et de l'entrepreneuriat.

- **L'École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR)** : L'ESENESR, rattachée au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la France, a pour mission la formation des personnels du Ministère (cadres, personnels enseignants, etc.). Le partenariat avec la TÉLUQ vise à travailler conjointement sur des projets en formation à distance, tant en matière de formation continue qu'en recherche, ainsi qu'à mettre en commun leurs expertises respectives en la matière. Cet accord a été signé lors de la visite du président Hollande au Québec à l'automne 2014 et offre un potentiel de développement important.
- **L'Université d'Athabasca** : Afin d'offrir un avantage concurrentiel sur le marché du travail, la TÉLUQ et l'Université d'Athabasca offrent à leurs étudiants un parcours bilingue. Les deux universités ont conclu une entente unique dans le domaine de l'enseignement à distance, qui permet aux étudiants de ces établissements de suivre leur

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

programme de formation simultanément ou alternativement, à l'un ou l'autre des établissements, en anglais ou en français.

- **Le Département d'instruction publique du Canton de Genève** : Une formation continue en enseignement efficace est offerte aux enseignants de 7 des 20 collèges du Département d'instruction publique du Canton de Genève dans une perspective de développement professionnel.
- **La formation à distance en Suisse** : La TÉLUQ est responsable de la révision des modules de formation des enseignants à l'intention de *Formation à distance suisse* et détient une entente particulière concernant l'offre de programmes et de cours.

6. LES PARTENARIATS ET LES SERVICES AUX ORGANISATIONS

Les services offerts aux organisations reposent sur différentes expertises de la TÉLUQ. Celles-ci sont recherchées par un nombre croissant d'organisations en matière de formation continue et d'évaluation linguistique.

6.1 La formation continue et sur mesure

Plusieurs projets ont été réalisés au cours des années. Ils visaient à favoriser le transfert d'expertises dans divers milieux socio-professionnels et à élaborer des référentiels de compétences pour la conception de cours et de programmes de formation pratique.

Les projets ont été réalisés en partenariat avec des organismes publics et parapublics, des corporations et associations professionnelles et des entreprises privées. Quelques exemples d'employeurs ayant eu recours aux services de la TÉLUQ récemment :

- Association québécoise du transport routier (AQTR)
- Banque Nationale du Canada
- Citoyenneté et Immigration Canada
- Commissions scolaires
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)
- Défense nationale du Canada
- Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS)
- Desjardins
- Office des professions du Québec (OPQ)
- Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA)
- Sûreté du Québec
- Ville de Montréal

Pour tout projet de formation qu'elle conçoit et diffuse, une équipe - projet est constituée pour appuyer le ou les professeurs impliqués et elle est composée de spécialistes en sciences de l'éducation, d'analystes en informatique, de spécialistes en médiatisation et en communication écrite, d'un gestionnaire de projet et enfin, d'un personnel technique et de soutien. Parmi les projets d'envergure réalisés plus récemment par la TÉLUQ, mentionnons, à titre d'exemple :

La formation des intervenants en santé et en sécurité du travail (CSN-CSST) : Ce projet d'une durée de quatre ans (2010-2014), financé par la CSST, a vu le jour dans le cadre du *Programme de subvention à l'innovation*. Son objectif principal est l'élaboration et la mise en place d'une gamme de ressources accessibles par Internet pour former et soutenir l'action en prévention des intervenantes et intervenants syndicaux en santé et en sécurité du travail dans les 2000 syndicats de la CSN. Le portail est ouvert et accessible à tous en suivant l'hyperlien suivant : <http://formationsst.csn.qc.ca>.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Le projet *L'enseignement efficace : fondements et pratiques* est un cours crédité de 2^e cycle, développé en collaboration avec la Commission scolaire Rivière-du-Nord (Saint-Jérôme) qui vise l'appropriation de diverses stratégies pédagogiques fondées sur des données probantes pour aider les enseignants à développer et à parfaire leurs interventions en gestion de la classe et en gestion de l'enseignement. Depuis le début des activités en janvier 2012, sept autres commissions scolaires et trois écoles se sont jointes au projet. Au total, 365 enseignants ont suivi le cours. Une partie de celui-ci est proposée en libre accès : <http://edu6510-a.telug.ca/>. Une version est également offerte aux accompagnateurs en milieu scolaire depuis l'automne 2012. À ce jour, 113 conseillers pédagogiques, directeurs et directeurs adjoints ont suivi ce cours, dont une partie est également accessible : <http://edu6510-b.telug.ca/>. Enfin, un troisième cours axé entièrement sur la gestion efficace des comportements a été lancé à l'automne 2014, lequel s'adresse aux enseignants. <http://edu6011-a.telug.ca/>

Le projet PL21 réalisé avec le MSSS est une activité de sensibilisation réalisée dans le cadre de l'implantation de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines. Dix-huit catégories de personnels, définies par le MSSS et totalisant 34 000 personnes à former, étaient visées par cette activité. La multiplicité et la diversité des groupes visés par cette formation augmentaient la complexité du mandat et ont exigé la concertation de plusieurs groupes dont le MSSS, l'Office des professions du Québec, les représentants et experts de contenu des divers types de milieux et établissements.

6.2 Le service d'évaluation linguistique (SEL)

Depuis sa création il y a plus de 25 ans, le SEL a su développer des liens étroits avec de nombreuses organisations, tant des organisations publiques et parapubliques, des associations professionnelles que des entreprises privées, en agissant à titre de centre d'expertise en évaluation et en formation linguistique de même qu'en élaboration de normes de compétences linguistiques. Ainsi, le SEL accompagne les organisations dans l'identification de normes linguistiques propres à différents emplois ou visant l'évaluation des employés en la matière. Ces normes de compétence sont utilisées par les entreprises qui éprouvent le besoin de déterminer des niveaux linguistiques (en français, en anglais ou en espagnol) pour certains postes de soutien ou d'encadrement. Les responsables des ressources humaines de ces organisations apprécient cette offre « clé en main » (normes linguistiques, tests de langue, cours de perfectionnement) puisqu'elle allège le processus de dotation et de formation du personnel dont ils sont responsables.

Aussi, le SEL se distingue par la qualité et la diversité de son offre au cours des années, en ayant conçu par exemple plusieurs instruments de mesure, dictées et jeux linguistiques, différents contenus de cours de français ou d'anglais et des cahiers préparatoires pour des tests de langue.

Le SEL offre aussi des services de traduction et de révision linguistique qui sont très appréciés par les diverses fonctions publiques. La rapidité des interventions (résultats dans les 24 heures), la qualité du service, l'expertise, la diversité des services offerts, l'approche pédagogique à jour et

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

novatrice de même que sa notoriété en tant qu'expert de niveau universitaire contribuent à faire du SEL un partenaire estimé et recherché.

Le service est d'ailleurs reconnu par le MESRS et l'Office québécois de la langue française. Rappelons également que le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion reconnaît trois des tests de français du SEL comme épreuves linguistiques pour les candidats qui désirent être admis au Registre des consultants en immigration du Québec. Il est également accrédité pour l'évaluation des enseignants en francisation.

Le SEL fait passer annuellement près de 6 000 tests de français, d'anglais et d'espagnol (écrit ou oral), et ce, pour une centaine d'organisations. Depuis dix ans, ce sont près de 100 000 tests écrits et oraux qui ont été réalisés pour près de 500 organisations. Aussi, parmi ses nombreux mandats, mentionnons celui accordé par le ministère de la Sécurité publique afin d'évaluer le niveau d'anglais oral des répartiteurs des services téléphoniques centralisés 911 à travers la province. Depuis l'obtention de ce mandat en 2012, 27 services téléphoniques centralisés ont eu recours au SEL. Mentionnons également le mandat avec Emploi-Québec qui consiste en la conception de normes linguistiques en anglais oral et écrit pour une première série de 50 postes standardisés répartis à travers la province. Finalement, notons les services rendus sur une base régulière à des organisations telles que Loto-Québec, Hydro-Québec et le Service de police de Montréal (SPVM) pour la conception de normes linguistiques et de tests de langue.

7. UNE UNIVERSITÉ EN CHANGEMENT

7.1 Une nouvelle direction

L'arrivée en poste de la nouvelle directrice générale le 1^{er} juin 2013 et la constitution d'une nouvelle équipe de direction a marqué le coup d'envoi de travaux d'envergure visant à cerner les enjeux et défis de la TÉLUQ d'aujourd'hui et à identifier et démarrer les projets porteurs visant son positionnement sur l'échiquier de la formation universitaire à distance, tant sur la scène locale qu'internationale. Des priorités d'action ont été annoncées pour les prochaines années et la communauté a été invitée à se mobiliser autour de ces priorités depuis le printemps 2014. L'angle vers lequel tout converge et qui est au cœur des préoccupations de la TÉLUQ pour les prochaines années : la réussite étudiante.

7.2 Une structure organisationnelle mieux adaptée

La TÉLUQ a amorcé en novembre 2013 une opération de refonte majeure de sa structure organisationnelle. Elle a scindé en deux les responsabilités de la Direction de l'enseignement et de la recherche. Cette dernière est devenue la Direction des affaires académiques où des efforts accrus sont déployés autour de la révision et du développement des programmes de formation. Le développement est centré sur les cycles supérieurs afin de répondre à un besoin grandissant des étudiants et de contribuer davantage au développement de la relève scientifique au sein des équipes de recherche.

La Direction du soutien à l'enseignement, à la recherche et aux partenariats a également été créée. Le service de la recherche a été réorganisé et de nouvelles ressources y ont été ajoutées afin de mieux soutenir cette priorité essentielle au développement et au rayonnement de notre université. Également, cette nouvelle direction intègre en ses rangs le nouveau Service aux organisations responsable de consolider une stratégie de développement en ce qui a trait aux partenariats avec les organisations sur la scène nationale et internationale et aux services offerts au chapitre de la formation continue.

7.3 Une gouvernance renforcée

La refonte de la structure organisationnelle a donné lieu à l'élargissement du mandat du Secrétariat général afin de couvrir les aspects liés à la gouvernance de l'établissement. Aussi, une révision de règlements et politiques a été amorcée en vue d'améliorer les processus décisionnels. Finalement, la TÉLUQ a procédé à la création de la Direction adjointe à la gestion des risques, répondant ainsi aux bonnes pratiques de gestion qui sous-tendent la prise en charge par les organisations des risques inhérents à leurs activités. Le contexte de changement rendait d'autant plus pertinent le développement de ce créneau au sein de l'Université.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

7.4 Cap sur la réussite étudiante

Dans un contexte où l'offre de formation à distance s'élargit de plus en plus dans les universités, il devient essentiel que la TÉLUQ se positionne comme l'université experte en la matière et qu'elle puisse faire profiter ses homologues au Québec et ailleurs dans la francophonie de cette expertise. La TÉLUQ a un modèle éprouvé en FAD depuis plus de 40 ans, lequel doit sans cesse être adapté au contexte de la distance, dans le respect des nouveaux modes de vie des étudiants, de leur hypermobilité, du développement accéléré des nouvelles technologies, des médias sociaux, de l'utilisation des téléphones intelligents et des tablettes électroniques, de l'infonuagique et de l'internet en général.

L'année 2013-2014 a ainsi mobilisé la communauté universitaire autour du projet de relance et de développement de l'Université après son retour à l'autonomie, après un rattachement non concluant de près de sept années avec l'UQAM. Des constats et priorités d'action, émergeant d'une période de consultation à l'interne, ont été énoncés en matière d'enseignement, de recherche, d'internationalisation de la formation, de partenariats, de révision des processus de travail, de saine gouvernance et de communication. Il importe de préciser que la toile de fond de ces actions repose sur une priorité : la réussite étudiante.

Pour contribuer à cette réussite et pour améliorer les façons de faire de la TÉLUQ dans une démarche d'amélioration continue, la direction générale a mis sur pied deux chantiers de consultation auprès de la communauté universitaire portant sur la *qualité* et le *numérique* afin de mesurer son positionnement au Québec. C'est ainsi qu'une trentaine de projets prioritaires issus de ces consultations ont été définis pour les deux prochaines années. Un travail de fond a été effectué afin de bien planifier la mise en œuvre de ces projets qui dynamiseront la communauté à court et à moyen terme. L'adoption d'un cadre de référence commun pour la réalisation de tous les projets est certes une condition de succès. C'est ainsi qu'un modèle de gestion de projet et de gestion du changement adapté aux réalités de notre université, de même qu'une série d'outils de mesure permettant l'atteinte des cibles tout au long de la progression des projets ont été déployés pour assurer une gestion et un suivi efficaces de ceux-ci. Au terme de la réalisation de ces projets, la TÉLUQ pourra confirmer son nouveau positionnement tant sur le plan de l'enseignement que de la recherche ainsi que son leadership en FAD.

B. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

1. LA TÉLUQ, UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FAD AU QUÉBEC ET DANS LA FRANCOPHONIE

Nous assistons depuis quelques années à une transformation accélérée dans le domaine de l'enseignement universitaire. L'offre grandissante de la formation en ligne à l'échelle nationale et internationale, l'explosion des technologies et le changement du profil des étudiants obligent les universités d'ici et d'ailleurs à se redéfinir.

Le magazine *The Economist* rapporte que « [traduction] l'enseignement supérieur est sur le point de connaître un tremblement de terre... Trois vagues de perturbation menacent de renverser les moyens mis en place pour l'enseignement et l'apprentissage. Sur un front, une crise de financement a créé un manque à gagner. Au même moment, une révolution technologique conteste le modèle d'affaires de l'enseignement supérieur... Ces perturbations financières et technologiques coïncident avec une troisième grande vague : alors que les universités ont été utilisées pour éduquer seules une infime élite, elles sont désormais responsables de la formation et la reconversion des travailleurs tout au long de leur carrière. Comment vont-elles survivre à cette tempête? »⁸

La formation à distance, quant à elle, est en pleine effervescence et tous les indicateurs convergent vers une croissance exponentielle de la demande. Il semble donc qu'il y ait un entendement universel sur le fait que « le marché » de l'enseignement à distance dans le monde va croître de façon accélérée au cours des prochaines années.

C'est dans ce contexte que la TÉLUQ entend se positionner sur l'échiquier de la formation universitaire au Québec et dans la francophonie. L'heure est au maillage, aux alliances stratégiques pour faire du Québec un leader en FAD, en prenant appui sur les forces et les caractéristiques distinctives des organisations en place. La multiplicité des efforts développés en formation à distance par les diverses universités québécoises ne peut que diluer la place que doit prendre le Québec en ce domaine. Une mise en commun des expertises demeure, dans la mouvance planétaire actuelle de l'enseignement universitaire en général et de la formation à distance en particulier, la voie à privilégier, nous semble-t-il.

La TÉLUQ est consciente de la force de son modèle de formation à distance. Au moment où les universités campus s'investissent dans ce domaine, souvent à grands frais, et qu'elles tentent d'expérimenter diverses approches, la TÉLUQ a déjà franchi toutes les étapes menant à la conception d'un cours de qualité, à une diffusion et un encadrement adapté au contexte de la distance et aux besoins actuels des étudiants. Encore plus, elle est à élargir et adapter ses approches pour s'assurer de répondre aux particularités qui caractérisent le profil des étudiants ayant choisi le mode de formation à distance. Dans un contexte où la formation à distance est l'une des solutions pour répondre aux enjeux de la société quant à son développement, l'heure

⁸ Magazine *The Economist*, n° 950, 28 juin 2014

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

n'est plus à la multiplication des approches et des coûts, il faut bien le dire, mais plutôt au regroupement des forces vives du Québec pour multiplier les impacts tant sur la scène locale, nationale qu'internationale. Le développement d'un modèle de collaboration entre les universités québécoises pour optimiser l'utilisation des ressources et pour mieux faire valoir l'expertise collective devient un incontournable.

Seule université francophone à distance en Amérique du Nord, la TÉLUQ est toute désignée pour devenir, plus que jamais, le catalyseur d'expertises universitaires au Québec.

Des partenariats en FAD entre les universités québécoises, qui permettraient d'intégrer aux contenus élaborés par chacune d'elles, l'expertise technopédagogique éprouvée de la TÉLUQ en formation à distance, contribueraient à positionner le Québec comme un acteur de premier rang sur la scène internationale dans l'offre de formation à distance de niveau universitaire, et tout particulièrement au sein de la francophonie.

2. L'INNOVATION AU CENTRE DES TRANSFORMATIONS

Les orientations qui seront privilégiées à court terme pour assurer le développement et le positionnement de la TÉLUQ seront déterminantes pour elle. Aussi, la TÉLUQ juge essentiel de soulever chaque pierre lui servant d'assise afin de s'assurer que les bases constituant son offre globale de formation, ses activités de recherche et les services offerts tant aux étudiants qu'aux organisations demeurent pertinentes et en phase avec les réalités et les besoins de la population.

À l'ère du numérique, la TÉLUQ souhaite adapter et distinguer son offre de formation et ses modes d'enseignement aux nouveaux profils d'étudiants québécois ainsi qu'à la présence grandissante d'une offre de formation à distance provenant des autres universités québécoises et étrangères.

Par ailleurs, le corps professoral s'active actuellement à la planification des activités de développement de l'offre de formation et de la recherche pour les prochaines années.

Finalement, les travaux entrepris dans le cadre des projets prioritaires émanant des chantiers sur la *qualité* et le *numérique* ont permis de cerner clairement les orientations que doit se donner la TÉLUQ au cours des prochaines années afin de favoriser la réussite étudiante. Ces intrants ont permis de dégager les objectifs stratégiques suivants :

2.1 Améliorer la qualité du service à l'étudiant

2.1.1 L'étudiant au centre de nos actions

Des transformations tant sur le plan des services à l'étudiant, de sa préparation aux études à distance et de son encadrement sont actuellement mises en œuvre et elles visent à :

Apprivoiser les études à distance

La TÉLUQ est consciente que l'apprentissage à distance peut demander à l'étudiant d'assurer au départ des habiletés autres que celles sollicitées par les approches traditionnelles. Notre université souhaite mieux outiller les étudiants à risque d'échec ou d'abandon. Elle planifie ainsi le développement d'une formation permettant à l'étudiant de mieux comprendre les principes sous-jacents aux études universitaires et à distance et ainsi l'aider à acquérir la connaissance des méthodes et des techniques requises dans ce contexte, ainsi qu'à développer les habiletés qui leur sont associées. Cette formation favorisera certes le taux de rétention des étudiants aux études universitaires, de même que leur réussite. Elle centrera aussi sa stratégie d'octroi de bourses davantage sur des objectifs de persévérance aux études.

Adapter les services à l'étudiant

Enseigner à distance c'est aussi s'assurer que les services directs que l'étudiant reçoit par l'ensemble du personnel de première ligne sont adaptés à ses besoins. La TÉLUQ est donc à

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

procéder à l'actualisation et à la mise en place de nouvelles normes de qualité, d'outils de suivi et des meilleures pratiques en la matière, visant l'amélioration des suivis et des pratiques d'intervention à travers tous les points de contact avec l'étudiant. Ainsi, le système de gestion en place sera bonifié pour assurer le suivi continu du dossier étudiant et une meilleure diffusion de l'information à l'interne, une plus grande efficacité des différents intervenants de première ligne et une meilleure proactivité dans les interventions auprès des étudiants.

L'offre de services aux étudiants actuels et futurs sera aussi revue afin de permettre une meilleure intégration de ces derniers à la vie universitaire et ainsi favoriser leur réussite. Se doter de mécanismes pour assurer une meilleure intégration des personnes handicapées, développer une stratégie proactive de leur recrutement, proposer des activités d'intégration des étudiants et des événements centrés sur leurs préoccupations et leurs besoins sont autant de moyens qui seront pris en compte pour assurer l'atteinte de cet objectif.

Bonifier nos pratiques d'accompagnement et d'encadrement

Le profil des étudiants ayant choisi la formule à distance pour leurs études universitaires est évolutif et encore atypique par rapport aux étudiants sur campus. Par le fait même, leur rapport aux études universitaires est différent. C'est dans ce contexte que la TÉLUQ choisit d'actualiser ses approches d'encadrement pour tenir compte de l'évolution des besoins des étudiants d'aujourd'hui en repensant notamment ses modes de communication pour répondre à leurs besoins d'instantanéité et d'interactions. Les spécificités rattachées au profil de nos étudiants démontrent que des approches globales s'adressant à l'ensemble des étudiants ne sont pas souhaitables en FAD. L'accent est mis sur la qualité des interventions réalisées auprès des étudiants en priorisant entre autres la communication en direct avec de ceux-ci.

2.1.2 Le portail étudiant : un outil axé sur la réussite

Par la mise en place de son portail étudiant, la TÉLUQ travaille activement à favoriser la réussite étudiante par un suivi adapté à la réalité de chaque étudiant. Concentrant sur une seule plateforme toute l'information et tous les outils utiles à l'étudiant pour gérer efficacement ses études, l'intégration de nouveaux services en ligne facilitera les interactions de l'étudiant avec son université.

2.1.3 Le portail encadrement : un outil proactif

Une refonte majeure du portail encadrement destiné au personnel responsable, à savoir les professeurs, les personnes tutrices et chargées d'encadrement, est également en cours de réalisation. L'objectif principal du portail est de créer un tableau de bord qui permettra aux ressources liées à l'encadrement de guider efficacement les étudiants dans leur apprentissage en disposant d'informations, de fonctions et d'indicateurs. Plusieurs applications de suivi centrées sur la réussite étudiante y seront intégrées, facilitant l'atteinte des objectifs prioritaires de la TÉLUQ en la matière. Afin d'accompagner l'étudiant dans la réussite de son projet d'études, un portail de coordination sera aussi développé afin de permettre aux ressources professionnelles pédagogiques d'assurer un suivi du cheminement de l'étudiant.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

2.2 Développer la recherche et assurer le transfert d'expertise

En pleine effervescence, la TÉLUQ entrevoit l'adoption d'un nouveau plan stratégique en 2015, auquel s'arrimera un nouveau plan stratégique de la recherche. Le plan de la recherche aura comme objectif principal la consolidation et le développement de créneaux de recherche porteurs dont la pertinence sociale est avérée et qui auront des répercussions certaines dans le développement de cours et de programmes de 2^e et 3^e cycles d'études.

2.2.1 Développer la recherche

En plus des axes de recherche déjà privilégiés par le corps professoral, deux axes en émergence ont été identifiés :

- 1) **La santé** : Bien que l'université ne soit pas dotée d'une faculté de médecine, plusieurs de ses chercheurs œuvrent au développement des connaissances dans le secteur de la santé. Notamment, des projets de recherche ont cours en ce qui a trait au vieillissement de la population au Québec et aux enjeux socioéconomiques en santé, à la psychologie, à la santé mentale, aux soins de santé, à la gestion de la santé et des services sociaux, ainsi qu'en lien avec les politiques de santé publique. Un regroupement des chercheurs autour de ces enjeux permet de renforcer leurs projets et contribuent à la reconnaissance de ce domaine comme étant un axe stratégique de recherche fort à la TÉLUQ.

Un exemple – axe Santé

Les conditions de mise à profit des connaissances par les acteurs de santé publique lors de la formulation des politiques publiques

Chercheuse principale : France Gagnon, Ph. D., professeure, École des Sciences de l'Administration

Objectifs : L'importance des déterminants sur la santé des populations, tels que l'environnement, le revenu, l'éducation, est reconnue depuis plusieurs décennies. On dispose d'ailleurs de nombreuses connaissances scientifiques à cet égard. Leur utilisation lors de la formulation des politiques publiques représente toutefois un véritable défi. L'expérience des acteurs de santé publique au Québec montre que le recours à des avis scientifiques ou revues de connaissances varie beaucoup lors de la formulation des politiques. Par exemple, les connaissances sur les risques pour la santé de l'utilisation de l'amiante ont eu un impact limité sur les décideurs gouvernementaux tandis que les connaissances sur l'utilisation du cellulaire au volant ont mené à des modifications de la réglementation. Cela a conduit notre équipe à s'intéresser aux conditions favorisant l'utilisation des connaissances lors de la formulation des politiques publiques. Nos travaux antérieurs ont montré la pertinence d'étudier de plus près la dynamique entre les groupes d'acteurs liés à un domaine de politiques publiques, comme la sécurité routière, la pauvreté ou la qualité de l'eau potable. Récemment, des chercheurs ont distingué différentes configurations pour qualifier la dynamique entre ces groupes. Ils suggèrent que l'utilisation des connaissances produites par les experts varie selon l'une ou l'autre de ces configurations. Par l'examen de différents cas, ce projet contribuera à renforcer les connaissances existantes en étudiant de plus près les conditions de mise à profit des connaissances. Les résultats obtenus seront ensuite transposés dans un format permettant aux acteurs de santé publique d'apprécier ces conditions et d'anticiper les stratégies à mettre de l'avant dans un domaine particulier d'intervention. Ce projet vise donc à maximiser les retombées des connaissances scientifiques sur la santé de la population en améliorant la prise en compte des impacts sur la santé dans les politiques publiques.

Financement : 199 743 \$ financés par les IRSC (2011-2015)

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

- 2) **L'environnement** : Bien que peu de chercheurs à la TÉLUQ soient spécialisés dans ce domaine, ces derniers se démarquent sur la scène internationale par la qualité et la crédibilité de leurs travaux. Leurs recherches portent notamment sur la gestion durable des écosystèmes forestiers, l'application des technologies de l'information sur la biodiversité marine, l'écotoxicologie et la compétitivité des entreprises en contexte de développement durable.

Un exemple – axe Environnement

Valorisation des matières résiduelles fertilisantes en forêt

Chercheur principal : Nicolas Bélanger, Ph. D., professeur, UER Sciences et Technologies

Objectifs : On estime que plus de 300 000 tonnes métriques de cendres sont produites annuellement au Québec, les deux tiers étant issus des usines de pâtes et papiers (pour le chauffage) et l'autre tiers d'usines de cogénération d'énergie et de transformation du bois. Dans les années à venir, de façon à faire face aux changements climatiques, à la hausse des prix du pétrole et à l'insécurité énergétique, l'usage de la biomasse forestière à des fins énergétiques ira en augmentant, engendrant ainsi une hausse de la production de cendres. De plus, 700 usines de traitement des eaux ont été construites au Québec dans les années 80 et 90 à la suite de l'adoption d'une loi sur le traitement des eaux usées en 1978. Les municipalités doivent disposer d'environ un million de tonnes de boues d'épuration (ou biosolides municipaux). La fertilisation des terres agricoles par les biosolides municipaux est une pratique usuelle et bien encadrée au Québec. Elle permet aux municipalités de réduire les coûts d'élimination tout en permettant aux producteurs agricoles d'amender leurs sols à un faible coût. Toutefois, la valorisation de ce type de matières résiduelles est très peu répandue en forêt québécoise.

Les matières résiduelles telles que les cendres de bois, les biosolides et les boues compostées sont des sources de nutriments et de matière organique et pourraient être utilisées comme amendement des sols pour augmenter la productivité ou pour restaurer les sols sévèrement perturbés. De telles pratiques pourraient aussi générer des crédits de carbone parce qu'elles permettent la séquestration à long terme du carbone dans les sols. Les études prévues focalisent sur l'usage potentiel de différentes combinaisons de cendres de bois, de biosolides papetiers, de boue de chaux et de fertilisants chimiques azotés pour corriger les déséquilibres nutritionnels, améliorer la qualité des sols et augmenter la productivité de plantations de peupliers hybrides et de conifères. Une étude sur la restauration des sols est également prévue en utilisant des boues fraîches et compostées. Le devenir des métaux traces et des pathogènes comme menace de la santé des écosystèmes terrestres et aquatiques est également considéré.

Financement : 219 689 \$ financés par le CRSNG (2013-2016)

La TÉLUQ entend consolider les liens entre les différents domaines d'expertise et les thèmes de recherche présentés précédemment afin d'atteindre les sous-objectifs suivants :

- S'assurer de l'intégration des projets de recherche de son corps professoral et des axes de recherche prioritaires de l'Université;
- Favoriser une intégration rapide des nouveaux professeurs;
- Soutenir des équipes de recherche financées;
- Faciliter l'intégration de nos chercheurs dans des réseaux de recherche internationaux;
- Susciter des projets de recherche partenariale en lien direct avec les milieux socioéconomiques concernés.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Pour les trois années à venir, la TÉLUQ compte sur la création de deux nouvelles chaires du Canada de niveau 2 (junior) pour donner une impulsion importante à ses professeurs prometteurs dans les domaines des communications et de la psychologie cognitive. L'obtention de ces chaires permettrait l'atteinte d'objectifs bien précis : la rétention de professeurs; la consolidation des domaines société, culture et communication et santé; le développement de programmes d'études de cycles supérieurs; l'internationalisation de la recherche. Des projets de chaires de recherche institutionnelles seront également mis en œuvre afin de soutenir des équipes structurées autour de thématiques d'intérêt avec des partenaires actuels et futurs.

2.2.2 Assurer le transfert d'expertise en formation à distance

Pour le Québec, la FAD est un outil important pour favoriser l'accessibilité au savoir et à l'enrichissement des compétences partout sur son territoire, ainsi qu'à l'international. La TÉLUQ est la seule université qui détient une expertise solide sur ce mode d'enseignement, en ayant à son actif un fort volume de recherches dans le domaine de la formation à distance, de la technologie éducative et des modes d'apprentissage et de cognition, et ce, depuis sa création. L'enseignement supérieur est actuellement marqué par des changements de paradigme en matière de technologie (appareils intelligents, infonuagique, virtualisation d'applications, gestion de données, etc.). Aussi, nous assistons à un mouvement mondial visant une plus grande accessibilité aux études universitaires. La TÉLUQ désire agir comme acteur-clé au Québec, où la formation à distance devrait occuper une place de choix, ce qui devrait contribuer à le positionner comme un leader en formation à distance au sein de la francophonie tout particulièrement.

2.3 Réviser notre offre globale de formation en développant les études aux cycles supérieurs

2.3.1 Consolider notre offre de formation

Dans le processus habituel de développement, de révision et d'évaluation de l'offre de formation, la TÉLUQ doit considérer tous les aspects liés à la qualité des programmes (cohérence, qualité des contenus et des méthodes pédagogiques, ressources, etc.) ainsi que tous les éléments de pertinence, qu'ils soient sociaux, scientifiques, institutionnels ou interuniversitaires. À ces éléments qualitatifs incontournables liés à l'établissement de toute offre de formation, des éléments quantitatifs s'ajoutent et s'intègrent dans une stratégie de révision continue de notre offre.

Ce bilan de l'offre de formation de la TÉLUQ est réalisé en tenant compte principalement de variables quantitatives donnant lieu à des indicateurs qui serviront d'aide à la décision dans l'établissement et le suivi de cette offre.

Par ailleurs, la révision de notre offre de formation doit s'inscrire dans une démarche concertée au sein de l'Université. C'est pourquoi notre corps professoral travaille actuellement à la planification des activités futures. À l'hiver 2015, seront présentés leurs projets de développement académique qui guideront notre Université pour les cinq prochaines années, en

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

identifiant des pistes de développement à moyen et à long terme. Cette planification des activités académiques servira de référence à l'élaboration du plan stratégique 2015-2018 de la TÉLUQ.

Plus précisément, des objectifs tels le développement de l'offre aux cycles supérieurs, la qualité des contenus, l'amélioration des pratiques d'encadrement, le développement de partenariats et l'internationalisation des cours et des programmes sont les dimensions principales retenues dans l'élaboration de cette planification des activités académiques.

Déjà des résultats pointent : dès l'hiver 2015, un nouveau programme court de 2^e cycle en *efficacité de l'enseignement et des écoles* sera offert. Plusieurs autres programmes courts de 2^e cycle sont également en conception et seront offerts au courant des prochains trimestres.

2.3.2 Développer notre corps professoral

Comme énoncé précédemment, il devient évident que la TÉLUQ représente un levier incontournable pour faire face aux enjeux majeurs que sont l'accessibilité et la qualité en contexte universitaire au Québec. Pour ce faire, en plus d'orchestrer ses efforts pour assurer le positionnement du Québec à titre de leader de la francophonie en formation universitaire à distance, la TÉLUQ veut également concentrer ceux-ci, au cours des prochaines années, au soutien à la réussite des étudiants, en particulier ceux qui sont issus de la première génération, tant aux cycles supérieurs qu'au premier cycle.

Pour ce faire, notre établissement doit disposer d'une masse critique de ressources professorales afin de mieux soutenir l'offre de programmes actuelle et future de notre établissement, mais également pour stimuler et soutenir les projets de collaboration avec les autres universités québécoises dans l'élaboration de nouveaux programmes et dans l'offre actualisée de programmes existants. Cette condition de base est indispensable au développement d'une offre de formation pertinente tant sur le plan social que scientifique en phase avec les besoins de notre société.

L'indicateur phare qu'est le ratio étudiant/professeur dans les universités québécoises relègue malheureusement la TÉLUQ au dernier rang des 18 universités du Québec. Selon le *Rapport d'étape du chantier sur la politique de financement des universités*⁹, la TÉLUQ enregistre pour l'année 2010-2011 un ratio de 51,0 étudiants/professeur alors que le ratio moyen est de 21,5 pour l'ensemble des universités québécoises, situant ainsi notre établissement loin derrière les autres universités, au dernier rang. Le corps professoral qui est à l'origine de l'impulsion nécessaire pour actionner l'ensemble des efforts de la TÉLUQ est nettement sous-représenté dans notre université, ce qui risque sérieusement d'entraîner une stagnation dans le développement souhaité.

Dans un contexte où les étudiants de première génération représentent environ 65 % de la population étudiante de la TÉLUQ et que près de 93 % des étudiants sont inscrits à temps partiel,

⁹ Document d'accompagnement; *Rapport d'étape du chantier sur la politique de financement des universités. Principaux indicateurs et statistiques de base sur les universités québécoises*; décembre 2013.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

l'accompagnement de l'étudiant à distance jusqu'à la diplomation repose sur des stratégies de soutien propres à la FAD. L'augmentation du corps professoral constitue le moyen privilégié pour répondre aux impératifs de qualité et d'amélioration du soutien à l'étudiant favorisant ainsi sa persévérance et sa réussite. Alors que la TÉLUQ a maintenant réintégré le giron des universités québécoises et qu'elle multiplie ses démarches afin d'établir des partenariats porteurs, elle doit pouvoir compter sur une croissance de son corps professoral pour consolider son offre, se repositionner comme leader de la FAD et développer des programmes qui répondront aux besoins des étudiants des années à venir.

2.3.2.1 Le développement de la recherche

Il importe de souligner que l'intégration de nouveaux professeurs demande un certain temps pour développer leurs programmes de recherche qui, à terme, leur permettront de s'insérer dans les secteurs stratégiques en constante évolution et d'en tracer les nouveaux traits distinctifs. Une augmentation du corps professoral permettrait ainsi l'obtention d'une masse critique de professeurs dans des secteurs stratégiques. Il apparaît également nécessaire dans certains domaines que le développement de programmes d'études avec profil recherche, que l'encadrement efficace du personnel hautement qualifié, et que le développement des activités de recherche de haut niveau passe par plus d'un seul membre du corps professoral associé à un même domaine, ce qui n'est malheureusement pas le cas actuellement. La consolidation de créneaux porteurs permettrait ainsi à la TÉLUQ non seulement d'affirmer son positionnement dans des domaines de pointe, mais également de mieux arrimer le déploiement de ses missions d'enseignement et de recherche.

2.4 Renforcer le positionnement et la notoriété de la TÉLUQ au Québec et sur la scène internationale

2.4.1 Reprendre notre place sur l'échiquier universitaire

La TÉLUQ retrouvait en 2012 son unicité à l'intérieur du Réseau de l'Université du Québec et par le fait même la marge de manœuvre nécessaire pour poursuivre sa mission. Dans ce contexte, elle est consciente qu'elle doit redoubler d'efforts pour reprendre pleinement sa place d'université autonome tant sur la scène locale, nationale qu'internationale.

La mise en place du Service des communications et des affaires publiques a permis de concevoir une stratégie de rayonnement de la TÉLUQ et de faire connaître l'université comme un leader en matière de formation à distance. Un plan de communication vient d'être élaboré, lequel assurera une couverture médiatique étendue et ciblée permettant de démontrer tout le dynamisme de la TÉLUQ sur le plan de la recherche et de l'enseignement. Ainsi, plusieurs moyens seront déployés tant au Québec qu'à l'international au cours des prochains mois et prochaines années.

2.4.2 Ouvrir sur la francophonie

La FAD ouvre la voie à une plus grande collaboration interuniversitaire au niveau national et international. C'est dans ce contexte que la TÉLUQ et l'École supérieure de l'éducation nationale,

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

de l'enseignement supérieur et de la recherche en France ont signé, le 3 novembre dernier, une entente-cadre de partenariat qui vise à travailler conjointement sur des projets en formation à distance, tant en matière de formation continue qu'en recherche. Ce partenariat est une première étape vers le développement de liens forts entre le Québec et la France pour exercer conjointement un rôle de leader dans le déploiement de l'enseignement supérieur à distance dans la francophonie. À terme, nous souhaitons favoriser l'accessibilité à l'enseignement supérieur dans les pays de la francophonie, en ayant un effet structurant sur le déploiement de la formation à distance et en favorisant la démocratisation des savoirs.

Aussi, considérant la progression importante de la population francophone sur le continent africain, comme le rapporte plusieurs études sociodémographiques, nul doute que les possibilités de développement et d'alliance en formation à distance sont réelles, mais ces dernières doivent être planifiées avec rigueur. Cette réalité est confirmée par l'administrateur général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) :

« Nous allons intensifier notre action dans le domaine de formation, car ce n'est que par l'accès généralisé à un enseignement de qualité en langue française et de langue française que le continent africain continuera d'être cet immense réservoir pour la francophonie de l'avenir. »¹⁰

Le continent africain regroupe bon nombre d'universités en pleine effervescence avec qui la TÉLUQ est actuellement en négociation. À titre d'exemple, nous sommes à explorer la possibilité d'y offrir nos programmes en technologie de l'information et en entrepreneuriat. L'émergence économique de plusieurs pays appelle donc à un besoin accru d'une population instruite. La distance et les avantages liés à la formation autoportante et autorythmée expliquent l'attrait pour la formation à distance. La TÉLUQ entend bien y jouer un rôle constructif.

Forte de ses alliances passées et consciente de pouvoir faire une différence pour répondre à l'enrichissement des connaissances au sein de la francophonie, la TÉLUQ poursuivra avec détermination son développement à l'international faisant ainsi du Québec un joueur incontournable dans l'accessibilité au savoir.

Cette ouverture souhaitée vers la francophonie méritera toutefois que des solutions innovatrices soient mises de l'avant en ce qui a trait au financement des initiatives permettant de développer des partenariats entre les universités québécoises ainsi qu'à l'international. Aussi, par son modèle, la TÉLUQ se veut une université ouverte et accessible, y compris pour les étudiants étrangers. Or, présentement l'Entente France-Québec sur le programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation ne reconnaît pas la FAD sur le plan des droits de scolarité. Ainsi, un étudiant français désireux de suivre des cours à distance dans une université québécoise, à partir de son lieu de résidence à l'étranger, ne peut faire reconnaître ce type de cheminement selon l'entente en vigueur. Considérant que la FAD favorise non seulement un plus grand rayonnement international du Québec, mais aussi l'attraction de personnes qualifiées et déjà adaptées à notre contexte socio-économique, il est essentiel de prévoir des incitatifs financiers permettant au Québec d'occuper une place de choix au plan de la FAD dans la

¹⁰ Magazine *Forces*, numéro 178, page 25

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

francophonie tout en misant sur l'excellence de sa formation en réponse aux besoins de la société.

2.4.3 Valoriser et diffuser notre expertise

Nouvellement créé, le Service aux organisations (SAO) de la TÉLUQ vise la valorisation et la diffusion des expertises de la TÉLUQ. La formation continue, la formation sur mesure et les services d'évaluation linguistique doivent constituer des vitrines de la TÉLUQ sur la scène régionale, nationale et internationale. En soutien au développement de partenariats pour la recherche ou la formation créditée, le SAO misera sur l'expertise des professeurs pour développer des partenariats au Québec et à l'étranger. C'est ainsi qu'il mettra en œuvre, dans les prochaines années, des projets de formation mettant en valeur l'expertise de ses professeurs et répondant aux besoins de la société. Forte d'une nouvelle stratégie de développement à l'international axée sur la francophonie et de partenariats diversifiés (ordres professionnels, associations scientifiques, groupes socio-économiques dans la société civile), la TÉLUQ accentuera son rôle au Québec et à l'étranger.

À titre d'exemple, des échanges récents avec l'Association canadienne des écoles de traduction pour devenir membre associé devraient mener à une entente afin que nos étudiants soient reconnus par l'Ordre des traducteurs du Québec (OTTIAQ). Plusieurs démarches sont ainsi entreprises pour permettre une plus grande reconnaissance de nos programmes et de nos diplômés.

Aussi, de façon plus spécifique, par l'élaboration d'une nouvelle politique sur l'internationalisation, la TÉLUQ entend circonscrire les lignes directrices qui guideront ses avancées en la matière et définir les principes directeurs sur lesquels elle entend fonder l'ensemble de ses activités à ce chapitre. L'objectif ultime est de favoriser l'internationalisation de la formation aux trois cycles d'études et d'assurer la cohérence des activités internationales dans les missions d'enseignement, de recherche, ainsi que de services aux organisations de l'Université.

Par ailleurs, la TÉLUQ est à redéfinir son modèle d'affaires au chapitre de la formation continue afin de répondre efficacement aux besoins des partenaires concernés et de créer de la valeur dans les créneaux d'excellence qui sont les siens.

2.4.4 Accentuer l'accessibilité

La démocratisation des savoirs et des connaissances ainsi que leur accessibilité sont des principes qui guident et continueront d'influencer les développements de la TÉLUQ au cours des prochaines années. Des initiatives concrètes ont déjà émergé, comme décrites ci-dessous et seront certes suivies par d'autres, à la suite des recherches et à la veille effectuées à cet égard.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Accès libre aux publications scientifiques

Par ses missions de diffusion des connaissances et de service à la collectivité, la TÉLUQ juge essentiel de rendre en accès libre, lorsque possible, ses publications scientifiques. Ainsi, la TÉLUQ a choisi d'adhérer à la *Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales*. Pour concrétiser ce projet, la TÉLUQ a mis en place à l'automne 2014 *R-libre*, un répertoire institutionnel de recherche permettant de rendre accessible les publications scientifiques et autres documents de recherche des professeurs. L'appui unanime du corps professoral permettant l'accès à ses publications est une première dans le monde universitaire canadien francophone. Cet accès à la connaissance deviendra une vitrine de la recherche effectuée à la TÉLUQ et jouera un rôle de premier plan dans le mouvement amorcé pour l'accès libre au Québec et au Canada.

L'émergence des CLOM

Comme le rapporte la revue *The Economist* « [traduction] Les universités font face à un nouveau concurrent dans la forme de cours en ligne ouverts et massifs, ou MOOC. Ces cours livrés en format numérique, qui enseignent aux élèves via le web ou une tablette, ont de grands avantages par rapport à leurs concurrents établis. Avec des coûts de démarrage faibles et de puissantes économies d'échelle, ces cours en ligne baissent considérablement le prix de l'apprentissage et élargissent l'accès à l'information, en éliminant la nécessité pour les étudiants d'étudier à des moments ou à un endroit précis »¹¹. Aussi, la revue précise que :

« Beaucoup d'étudiants potentiels sont rebutés par le fait qu'il n'y ait pas de garantie que leurs travaux en ligne seront acceptés comme crédit pour un programme. Cela commence à changer. Des cours numériques, en accès libre, deviennent de plus en plus imbriqués avec les programmes d'études existants. Plus de la moitié des 4 500 étudiants du MIT ont un MOOC dans le cadre de leur cours. »¹²

La TÉLUQ a entrepris cet automne la diffusion de deux cours en ligne ouverts et massifs ou CLOM elle veut ainsi rendre disponibles en accès libre des formations de niveau universitaire de qualité en langue française, quel que soit l'endroit où se trouvent les apprenants et quel que soit leur nombre. L'accueil favorable que la TÉLUQ enregistre déjà au chapitre des inscriptions l'amènera à bien définir les suites à donner à ce chapitre et à évaluer la manière d'adapter ses structures académiques de façon pérenne dans un contexte de développement international.

2.5 Mettre à niveau l'environnement numérique

La TÉLUQ se définit comme un campus virtuel, intégrateur de toutes ses activités d'enseignement et de recherche. Les changements de paradigme que nous vivons actuellement en matière de technologie (appareils intelligents, infonuagique, virtualisation d'applications et de serveurs) obligent la TÉLUQ à revoir et actualiser régulièrement ses pratiques du point de vue technologique. Les avancées technologiques et la nécessité de disposer d'un environnement

¹¹ Magazine *The Economist*, n° 950, 28 juin 2014

¹² Magazine *The Economist*, *Op. cit.*

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

numérique d'apprentissage performant permettant aux étudiants d'enrichir leur parcours universitaire constituent donc un enjeu critique pour les prochaines années. L'utilisation de technologies intégrées est essentielle à la réalisation de notre mission d'enseignement distinctive et revêt sans nul doute une importance plus grande que dans les universités dites traditionnelles.

Il importe de rappeler la particularité du mode de fonctionnement de la TÉLUQ, par exemple l'inscription en continu tout au long de l'année, qui favorise l'accessibilité plutôt que par session comme dans les universités campus. Il nous est donc impossible d'adopter des solutions « clé en main » propres au milieu universitaire pour la gestion du dossier étudiant.

L'atteinte de cet objectif stratégique met en lumière l'importance cruciale d'investir à ce chapitre, l'infrastructure actuelle de la TÉLUQ a atteint un point de rupture avec des installations datant parfois de plus de 15 ans. Nos besoins énoncés dans le *Plan décennal des investissements universitaires* déposé l'automne dernier évoquent ce besoin urgent d'investissement concernant un campus numérique reflétant les nouvelles réalités technologiques. Au cours des dernières années, plusieurs universités québécoises ont obtenu des enveloppes budgétaires substantielles pour des projets de délocalisation, de relocalisation et d'acquisition d'immeubles un peu partout sur le territoire québécois ou pour la modernisation des systèmes et des technologies de l'information. Acteur-clé en FAD au Québec, la TÉLUQ doit à son tour pouvoir disposer d'investissements lui permettant de rehausser son infrastructure technologique afin de la garder à la fine pointe pour répondre aux attentes de la société québécoise.

Devant cet environnement technologique en perpétuelle mouvance, la TÉLUQ doit s'assurer d'une cohérence et d'une intégration des diverses solutions technologiques qui seront mises de l'avant en respectant notre spécificité d'université numérique à distance. Ainsi, le déploiement d'un *Plan intégré de développement des technologies* axé sur l'accessibilité aux nouvelles technologies facilitant les apprentissages, leur conception et leur diffusion et concourant à la réussite étudiante sera au cœur de la transformation du campus numérique.

2.6 Améliorer l'efficacité et l'agilité des processus et procédures de travail

Le virage entrepris par la TÉLUQ pour s'assurer d'être la référence en FAD ne peut se faire sans un questionnement critique sur ses façons de faire. L'amélioration continue de nos approches basées sur les meilleures pratiques dans le domaine guidera nos choix au cours des prochaines années.

L'année 2014-2015 marque la planification et le démarrage de chacun des projets prioritaires issus des chantiers sur le numérique et la qualité. S'inspirant des meilleures pratiques de gestion et soucieuse de se doter de conditions gagnantes pour assurer la réussite de ces projets, la TÉLUQ vise l'efficacité et l'agilité dans les solutions analysées et mises de l'avant. Aussi, l'adoption d'un cadre de référence commun pour la réalisation de tous les projets est certes une condition de succès. Un modèle de gestion de projet assorti d'outils de mesure sera ainsi mis en place pour assurer une gestion et un suivi efficace des projets.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

De plus, avec la croissance enregistrée sur le plan du développement de son offre de formation dans les dernières années, et en tenant compte de celle souhaitée, la TÉLUQ est à revoir, entre autres, son processus de gestion de l'offre de cours. Une réflexion institutionnelle a été amorcée et se poursuivra dans les prochains mois afin de revoir les mécanismes en place et ainsi offrir un service mieux adapté à nos étudiants.

Finalement, à titre d'acteur important de la société québécoise, la TÉLUQ est directement interpellée par les nombreux défis que représente le développement durable. D'entrée de jeu, il importe de rappeler que le modèle de formation à distance constitue en soi une approche écoresponsable. Ainsi, des études récentes réalisées par l'Open University britannique ont démontré que la FAD requiert une consommation de 90 % moins élevée en énergie que les cours en classe. Le taux d'émission de CO2 par étudiant s'en trouve également réduit d'au moins 85 %.¹³

Ne se limitant pas à ces retombées rattachées à son modèle, la TÉLUQ est soucieuse d'assurer la cohérence et l'efficacité des actions institutionnelles en matière de développement durable. Ayant comme toile de fond l'adoption imminente d'une politique en matière de développement durable, la TÉLUQ poursuivra, au cours des prochaines années, l'amélioration des pratiques actuelles de gestion ayant un effet positif sur le développement durable. Aussi, l'innovation et la créativité dans ses opérations en la matière seront valorisées.

¹³ Kineo *e-Learning in the Enterprise Survey Results 2013 and Infographic*, eLearningindustry.com

3. CONCLUSION

En créant la TÉLUQ, seule université québécoise entièrement consacrée à la formation à distance, le Québec s'est doté d'un formidable outil pour favoriser l'accessibilité au savoir et à l'enrichissement des compétences partout sur son territoire et à l'international.

Consciente que les évolutions tant sur le plan économique, démographique, culturel et social influent sur le paysage universitaire, la TÉLUQ ne peut donc envisager de maintenir le statu quo si elle veut continuer de contribuer significativement à l'enseignement supérieur de la société d'aujourd'hui. Elle choisit plutôt de s'investir dans des développements porteurs en assurant le plein déploiement de sa mission universitaire, tout en confirmant sa position de leader en FAD, particulièrement au sein de la francophonie.

Il est vrai que l'enseignement à distance est souvent présenté comme l'une des solutions économiques au phénomène de massification de l'enseignement supérieur. Cependant, l'accessibilité à un enseignement à distance de qualité ne saurait se faire sans l'attribution d'investissements judicieux, spécifiques à ce type d'enseignement, en assurant ainsi l'innovation dans les approches proposées et surtout la réussite étudiante.

Toutefois, au-delà des considérations financières, la formation à distance procure des avantages indéniables pour la société : elle permet d'accéder à des connaissances générales et spécialisées, issues de recherches de pointe dans divers champs disciplinaires, contribuant ainsi activement au développement régional, national et international.

C'est à titre d'acteur-clé répondant aux besoins de la société d'aujourd'hui et de demain que la TÉLUQ entend faire une différence, en contribuant à faire du Québec une référence internationale en formation à distance, et ce, tout particulièrement au sein des pays de la francophonie.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

BIBLIOGRAPHIE

Bérubé, Gérard. « Francophonie : Le grand virage économique » Magazine Forces, numéro 178 (été2014), p. 23; 25

<http://www.magazineforces.com/international-economie-culture/francophonie-le-grand-virage-economique>

Brassard, Caroline (2013). EDU 6013 : Soutien à l'apprentissage à distance, TÉLUQ.

Conseil supérieur de l'éducation, Rapport annuel de gestion 2013-2014, p. 15.

<http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/DocAdministratifs/50-0197.pdf>

Conseil supérieur de l'éducation, « Parce que les façons de réaliser un projet d'études universitaires ont changé... », (juin 2013) p. 28.

<http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0480.pdf>

CVU-UVC Registrations Summary 2013. <http://www.cvu-uvc.ca/partnersFR.html>

Docebo. «E-Learning Market Trends & Forecast 2014-2016». (March 2013)

<https://www.docebo.com/landing/contactform/elearning-market-trends-and-forecast-2014-2016-docebo-report.pdf>

FEUQ (2009). Avis sur la formation à distance.

<http://feuq.qc.ca/wp-content/uploads/2013/12/2009-Formation-%C3%A0-distance.pdf>

Financial Time. « The future of the University ». (October 7, 2014)

<http://www.ft.com/intl/reports/future-of-university>

Johnson, Tim. « Learning long distance »University Affairs (March10, 2008)

<http://www.universityaffairs.ca/learning-long-distance.aspx>

Lowenthal, Steve. « Kineo E-Learning in the Enterprise Survey Results 2013- Infographic ». eLearning Industry, (October 2013) <http://elearningindustry.com/kineo-e-learning-in-the-enterprise-survey-results-2013-infographic>

Mis en forme : Anglais (Canada)

Code de champ modifié

Mis en forme : Anglais (Canada)

Mis en forme : Anglais (Canada)

Parr, Marcelle. « Formation à distance : réalité ou mirage ? » Bulletin de l'observatoire compétences-emplois, septembre (2013) vol. 4, n° 3. <http://www.oce.uqam.ca/les-bulletins/104-fo-a-distance.html?catid=20%3Aseptembre-2013-volume4-numero3>

REFAD, « Profil, bilan et perspectives » (mars 2012) http://bv.cdeacf.ca/EA_PDF/158154.pdf

Simpson, Ormon. « 22%- can we do better », The CWP Retention Literature Review, Final report (July 2010) <http://www.94669.mrsite.com/USERIMAGES/Retention%20literature%20review.pdf>

Smith, Vivian. « Vers un « modèle d'apprentissage mixte » ». Affaires universitaires, (novembre 2014) <http://www.affairesuniversitaires.ca/vers-un-modele-dapprentissage-mixte.aspx>

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

The Economist. « The future of universities : The digital degree ». n° 950, (June 28, 2014)
<http://www.economist.com/news/briefing/21605899-staid-higher-education-business-about-experience-welcome-earthquake-digital>

Mis en forme : Anglais (Canada)

Code de champ modifié

Mis en forme : Anglais (Canada)

Mis en forme : Anglais (Canada)

Tremblay, Hélène P. et Roy, Pierre. Rapport d'étape du Chantier sur la politique de financement des universités, Québec (Québec) : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie, (2013), p. 24.

http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/chantiers/Politique_eFinancementUniv/Rapport_Etape_Chantier_Financement.pdf

Tremblay, Hélène P. et Roy, Pierre. Document d'accompagnement; Rapport d'étape du Chantier sur la politique de financement des universités. Principaux indicateurs et statistiques de base sur les universités québécoises, Québec (Québec) : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie, (2013), p. 38.

http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/chantiers/Politique_eFinancementUniv/Rapport_Etape_Chantier_Financement.pdf

Université du Québec, Analyse de positionnement, Télé-université, Direction de la recherche institutionnelle, juin 2014.

Annexe 1 - Actions entreprises suite aux recommandations de la Commission dans son rapport sur les auditions des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire - février 2011

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Recommandations :

5. QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire s'assurent d'avoir un plan de gestion des ressources humaines en prévision des postes de professeurs à pourvoir au cours des prochaines années.

La convention collective des professeures et des professeurs de la Télé-université 2011-2016 garantit un nombre minimum de postes de professeurs et prévoit une augmentation de ce nombre en fonction de la hausse du nombre d'étudiants en équivalence temps plein (EETP). Le nombre minimum de postes de professeurs en 2014-2015 est de 62 selon cette règle, et nous avons 63 professeurs occupant des postes réguliers en date du 1^{er} novembre 2014 sur une possibilité de 67 postes, où ceux vacants sont à combler dans un avenir rapproché.

De plus, chaque année, la Commission des études doit approuver un projet de répartition des postes de professeurs en tenant compte des besoins en ressources, des programmes aux trois cycles, des orientations et des priorités des développements des unités d'enseignement et de recherche ainsi que des orientations de développement de la TÉLUQ.

Les professeurs des quatre unités d'enseignement et de recherche sont présentement à l'œuvre pour actualiser leur plan de développement, ou planification de leurs activités, afin de réorienter et prioriser leurs axes de développement tout en tenant compte des nouveaux créneaux d'excellence dans leurs domaines respectifs. Ceci permettra à la TÉLUQ, sous réserve de financement disponible, de créer de nouveaux postes de professeurs afin de répondre à ces besoins et ceux de nos étudiants actuels et futurs.

6. QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire intensifient leurs efforts pour hausser les taux de persévérance et de réussite, particulièrement aux cycles supérieurs.

Plusieurs actions ont été mises en place par la TÉLUQ à cet égard. D'entrée de jeu, il importe de mettre en évidence que le mode de soutien et d'encadrement individualisé et personnalisé dont s'est dotée la TÉLUQ favorise d'emblée la persévérance et la réussite étudiante. Ce mode, adapté à la pédagogie de la formation à distance, est assuré par un professeur ou une personne tutrice (au 1^{er} cycle) ou chargée d'encadrement (au 2^e cycle). Chaque étudiant dispose ainsi d'une ressource en mesure de répondre à ses questions tout au long de son parcours, assurant ainsi une disponibilité en continu à l'étudiant. Le modèle présenté à la page 8 traduit bien l'accompagnement sur mesure que reçoit chaque étudiant dans son cheminement universitaire.

Aussi, la modification de notre règlement des études a permis une plus grande flexibilité quant à la reconnaissance des acquis. En effet, nous sommes maintenant en mesure d'effectuer la reconnaissance des acquis en cours de programme. Cette pratique est une source de motivation et de persévérance pour plusieurs étudiants, car la reconnaissance d'expérience pertinente de travail, en cours d'études, peut maintenant être reconnue, ce qui a une incidence positive sur la réussite de certains étudiants.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Par ailleurs, plusieurs projets prioritaires issus des consultations menées au sein de la communauté à la suite de l'arrivée en poste de la nouvelle directrice générale en 2013 et portant sur la qualité et le numérique ont un point en commun : la réussite étudiante. Ainsi des transformations majeures ont débuté et se poursuivront au cours des prochains mois tant sur le plan :

- des services à l'étudiant, notamment par la bonification du système de gestion en place permettant d'assurer le suivi continu du dossier étudiant et une meilleure diffusion de l'information à l'interne;
- de l'encadrement de l'étudiant, par l'actualisation des approches d'encadrement pour tenir compte de l'évolution des besoins des étudiants d'aujourd'hui en repensant notamment les modes de communication pour répondre à leurs besoins d'instantanéité et d'interactions;
- de la préparation de l'étudiant aux études à distance, par le développement d'une formation lui permettant de mieux comprendre les principes sous-jacents aux études universitaires et à distance et ainsi l'aider à acquérir la connaissance des méthodes et des techniques requises dans ce contexte et à développer les habiletés qui leur sont associées.

Toujours au cœur de ses préoccupations, la réussite étudiante a guidé la planification et la réalisation du nouveau Portail étudiant de la TÉLUQ, communément appelé MaTÉLUQ. C'est ainsi qu'au cours de l'exercice 2013-2014 la TÉLUQ a poursuivi sans relâche ses efforts visant à offrir à ses étudiants, à compter de septembre 2014, la première phase d'un tout nouveau portail contribuant à leur réussite. Notamment, par un suivi personnalisé de son cheminement, par l'efficacité des outils proposés et par les notes et rappels adaptés à sa situation, l'étudiant aura ainsi accès à un outil qui regroupe l'ensemble des différents éléments dont il a besoin pour bien progresser durant ses études. Le portail est axé sur le cheminement et la situation propre à chaque étudiant.

Également, en 2012, la TÉLUQ a mis sur pied le Comité institutionnel pour les plans d'intervention et d'adaptation pour mieux répondre aux spécificités des étudiants en situation de handicap. Ce comité formé d'intervenants impliqués directement dans les services à l'étudiant a pour objectif de réfléchir à la problématique posée par les demandes des étudiants en situation de handicap dans un contexte de FAD; documenter la problématique au profit de la communauté de la TÉLUQ; proposer des balises institutionnelles aux mesures d'accommodement pouvant être mises en place; proposer des mesures transversales favorisant l'inclusion et soutenir le personnel enseignant.

Par ailleurs, avec près de 30 % de ses étudiants qui s'inscrivent dans au moins un cours, par entente interuniversitaire, la TÉLUQ contribue à l'offre de formation du réseau universitaire québécois en permettant à des milliers d'étudiants de suivre des cours qui ne sont pas disponibles dans leur université d'attache et d'accélérer ainsi la poursuite de leurs études.

Finalement, soulignons que depuis mai 2014, la directrice générale de la TÉLUQ assume la présidence du Comité de liaison interordres en formation à distance (CLIFAD) dont la mission est de promouvoir la formation à distance, d'en favoriser le développement, l'accessibilité et la fréquentation. Parmi les mandats que le CLIFAD assume et qui sont en lien avec la

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

recommandation énoncée, mentionnons notamment : contribuer au développement des mesures de soutien aux clientèles de la formation à distance; établir une vigie du secteur, notamment en ce qui concerne les meilleures pratiques, les normes et standards de qualité et l'intégration des technologies.

7. QUE les universités préparent une stratégie concertée qui permettra d'orienter leurs actions dans un contexte d'ouverture sur le monde.

D'entrée de jeu, il importe de mentionner qu'offrant sa **formation uniquement à distance**, la TÉLUQ dispose d'un modèle lui permettant de rejoindre une clientèle se trouvant tant au Québec qu'à l'étranger. Aussi, par la diffusion à l'automne 2014 de deux cours gratuits en ligne ouverts et massifs ou CLOM (en anglais MOOC pour Massive Open Online Courses), la TÉLUQ veut rendre disponibles en accès libre des formations de niveau universitaire de qualité, en langue française, quel que soit l'endroit où se trouvent les apprenants et quel que soit leur nombre. À ce jour près de 5 000 étudiants sont déjà inscrits et leur provenance est planétaire.

La TÉLUQ est membre du Consortium de l'Université Virtuelle Canadienne (UVC) qui regroupe les chefs de file du domaine de l'enseignement universitaire à distance. Ces universités « collaborent à l'offre de cours et de programmes à distance et en ligne afin de faciliter l'accès aux études universitaires et la mobilité des étudiants, accroître la souplesse de cette formation, promouvoir le développement conjoint de programmes et disséminer les pratiques exemplaires au Canada et à l'étranger. »¹⁴ Selon les données de 2011-2012, la TÉLUQ est au 2^e rang sur 11 universités composant le consortium, pour le nombre d'étudiants à distance qu'elle dessert. Dans l'ensemble, le consortium permet une offre de 400 programmes et 2 000 cours.

Un des défis qui nous guette comme universités est d'en arriver à partager notre expertise en formation à distance pour contribuer encore plus efficacement à notre mission sociale dans le monde. La mobilité des étudiants, des professeurs et des chercheurs de même que l'internationalisation des contenus des cours et programmes obligent notamment de mettre en commun nos forces vives pour permettre le développement de programmes en partenariat avec d'autres universités. La TÉLUQ est déjà investie dans cette voie. Les nombreuses formations développées en partenariat avec des organisations diverses, publiques et privées, tel qu'énoncé aux pages 20 et 21 en témoignent. Également, des discussions sont en cours avec d'autres constituantes du réseau de l'UQ sur la possibilité d'offrir un cours d'appoint aux étudiants étrangers portant sur la culture, la sociologie et l'histoire du Québec. Ce cours leur serait offert dès leur arrivée au Québec, avant de commencer leur formation.

De par sa mission de diffusion des connaissances et de service à la collectivité, la TÉLUQ juge essentiel de rendre en accès libre, lorsque possible, ses publications scientifiques. Ainsi, la TÉLUQ a choisi d'adhérer à la *Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales*. Pour concrétiser ce projet, la TÉLUQ a mis en place à l'automne 2014 *R-libre*, un répertoire institutionnel de recherche permettant de

¹⁴ Source : <http://www.cvu-uvc.ca/partnersFR.html>

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

rendre accessible les publications scientifiques et autres documents de recherche des professeurs. L'appui unanime du corps professoral permettant l'accès à ses publications est une première dans le monde universitaire canadien francophone. Cet accès à la connaissance deviendra une vitrine de la recherche effectuée à la TÉLUQ et jouera un rôle de premier plan dans le mouvement amorcé pour l'accès libre au Québec et au Canada.

8. QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire fassent un suivi de leur politique linguistique.

La politique linguistique de la TÉLUQ confirme, comme université de langue française, son attachement de la plus haute importance à l'usage du français, langue officielle au Québec et à la qualité de la langue écrite et parlée. Elle valorise ainsi l'usage de la langue française dans ses activités.

Langue d'études, de travail et de communication : Le français est la langue des documents officiels, notamment des règlements, directives, politiques, procédures, rapports, ordres du jour, procès-verbaux, de la documentation relative aux programmes d'études, des diplômes, certificats et attestations d'études.

Lors de l'embauche d'une personne qui ne maîtrise pas le français, la TÉLUQ prend des mesures afin de favoriser son apprentissage du français.

Langue d'enseignement : Le français est la langue normale de l'enseignement. Une autre langue peut être utilisée pour des activités d'enseignement, lorsque justifié. Aussi, la TÉLUQ privilégie l'usage de matériel pédagogique et de manuels en langue française. Les examens sont administrés en français et les travaux, les mémoires et les thèses sont rédigés en français.

9. QUE les universités francophones se dotent de lignes directrices claires si elles donnent de l'enseignement dans d'autres langues que le français.

Nonobstant son offre de programmes courts en langues (anglais et espagnol), l'ensemble des programmes et cours dispensés à la TÉLUQ est en français.

La TÉLUQ et l'Université d'Athabasca ont toutefois conclu une entente unique dans le domaine de l'enseignement à distance, qui permet aux étudiants de ces établissements de suivre leur programme de formation simultanément ou alternativement, à l'un ou l'autre des établissements, en anglais (dispensé par Athabasca) ou en français (dispensé par la TÉLUQ). Cette entente permet la mise en place d'un programme virtuel d'échanges et de mobilité de la clientèle étudiante des deux universités.

Par ailleurs, une politique sur l'internationalisation est présentement en cours d'élaboration à la TÉLUQ. Celle-ci permettra de statuer sur la position qu'entend prendre la TÉLUQ sur l'enseignement dans d'autres langues.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

10. QUE les universités collaborent davantage afin que l'offre de cours dans les différents campus soit complémentaire et ne cause pas de situations de compétition qui pourraient nuire à la qualité de la formation.

La TÉLUQ considère que le développement de la FAD dans les pays de la francophonie passe par la création de partenariats avec d'autres universités québécoises. Ainsi dans ses allocutions publiques, la directrice générale n'hésite pas à lancer l'appel aux autres universités québécoises pour former des partenariats visant à développer notamment à l'étranger le marché à fort potentiel de la formation à distance, en français. La mise en commun des connaissances est nécessaire dans une ère où les universités traversent une crise financière importante et où le coût des investissements dans la technologie nécessaire à l'enseignement à distance est en constante hausse.

Aussi, il importe de rappeler que la simple mise en ligne d'un contenu de cours en salle ne correspond pas à une pédagogie adaptée à l'enseignement à distance et ne répond pas non plus, la plupart du temps, à ce que l'étudiant peut attendre sur le plan de la qualité.

Par ailleurs, la TÉLUQ dispose d'une offre conjointe d'un doctorat, de programmes courts (3), d'un certificat et de cours (4) avec d'autres universités du réseau. Finalement, avec près de 30 % de ses étudiants qui s'inscrivent dans au moins un cours, par entente interuniversitaire, la TÉLUQ contribue à l'offre de formation du réseau universitaire québécois en permettant à des milliers d'étudiants de suivre des cours qui ne sont pas disponibles dans leur université d'attache et d'accélérer ainsi la poursuite de leurs études.

Annexe 2 - Indicateurs de suivi des affaires universitaires

I. Éléments d'information	II. Observations et prévisions								III. Remarques	
	Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014		
INDICATEURS										
Clientèle étudiante										
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	3106,86	3382,68	3481,90	3520,65	3413,93	3684,91	3444,58	Source : SID, 2014/07/21
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	9283	9076	9122	9372	8845	8922	8405	
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	477	487	549	571	523	595	506	
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	7932	7722	7741	8044	7611	7570	7143	
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	874	867	832	757	711	757	756	
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	9,4%	9,6%	9,1%	8,1%	8,0%	8,5%	9,0%	
7	Effectif étudiant étranger	n	108	86	104	96	103	87	96	
8	Effectif étudiant étranger	%	1,2%	0,9%	1,1%	1,0%	1,2%	1,0%	1,1%	
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	22	24	27	9	13	19	15	
10	Stagiaires postdoctoraux	n	5	6	8	9	5	4	5	
11	Résidents en médecine	n	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
Professeurs										
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	3	6	8	10	3	5	3	Source : Direction des affaires académiques, Téléuq
13	Nombre de professeurs (total)	n	56	62	65	72	66	64	65	
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	51	55	58	64	62	62	64	
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	5	7	7	8	4	2	1	
14	Nombre de chargés de cours	n	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Catégorie d'emploi inexistante
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	6,3	5,7	5,6	5,1	5,8	5,9	5,8	
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Catégorie d'emploi inexistante
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	8,5	7,9	8,4	7,9	7,9	9,3	7,8	Non pertinent: La majorité des étudiants à la Téléuq sont à temps partiel → Référer à la ligne 19
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	15,6	14,0	12,8	10,5	10,8	11,8	11,6	Ratio « ligne 5 / ligne 13 »
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	55,5	54,6	53,6	48,9	51,7	57,6	53,0	Ratio « ligne 1 / ligne 13 »
20	Cours donnés par les professeurs	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Non applicable - Modèle d'enseignement particulier
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Catégorie d'emploi inexistante
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Non applicable - Modèle d'enseignement particulier
23	Nombre de cours offerts	n	353	354	363	367	381	378	374	Source : Service des études, Téléuq
24	Nombre de personnes tutrices et de chargés d'encadrement	n	216	244	239	261	256	251	253	→ Mission particulière d'encadrement individualisé des étudiants → Responsabilités ne correspondant pas à celles d'un chargé de cours

Nom de l'établissement : Télé-université								
I. Éléments d'information								
INDICATEURS								
	Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Recherche								
Subventions d'infrastructure de la FCI								
	M\$	0,70	0,26	0,07	0,15	0,20	0,14	0,99
Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI								
	M\$	0,10	0,11	0,11	0,12	0,01	0,08	0,04
Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)								
	M\$	2,90	1,59	2,04	1,95	1,78	1,69	2,33
Contrats de recherche								
	M\$	0,04	0,35	0,20	0,10	0,07	n/d	0,36
Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)								
	M\$	0,22	0,26	0,18	0,20	0,20	0,32	n/d
Revenus moyens de recherche par professeur								
	\$	121 568	100 161	69 904	59 319	49 947	49 491	108 355
Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI								
	\$	704 848	260 085	70 711	72 746	195 869	141 712	331 135
Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche								
	\$	96 806	72 474	61 729	52 803	43 448	45 661	70 628
Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche								
	\$	38 010	174 513	199 070	95 620	70 600	n/d	119 989
Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche								
Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI								
	n	1	1	1	2	1	1	3
Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche								
	n	30	22	33	37	41	37	33
Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche								
	n	1	2	1	1	1	n/d	3
Part de la recherche contractuelle								
- Pourcentage basé sur les revenus en M\$								
	%	1%	16%	9%	4%	3%	0%	10%
- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche								
	%	3%	9%	3%	3%	2%	0%	9%
Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)								
	%	54%	35%	51%	51%	62%	58%	52%

Ces données proviennent de la base de données IFR en date de 2014/09/24
 Direction de la recherche institutionnelle, VPER UQ

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Nom de l'établissement : Télé-université															
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions (a)										III. Remarques			
INDICATEURS (b)		Unité	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Réussite des études de baccalauréat ©									Préliminaire				Préliminaire		
31	Persévérance après 1 an (d)	%	58,6	41,0	42,4	51,0	35,4	32,9	49,4	47,6	50,0	50,0	41,9	42,5	Les études au certificat seraient plus significatives pour Télé-université
32	Diplomation après 6 ans	%	27,6	24,6	23,7	29,4	21,5	18,4	31,2						
Diplomation par secteur au baccalauréat															
33	Santé (total)	%													
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	25,0	5,0	15,4	13,6	0,0	17,6	27,3						
	a) Temps plein	%	66,7	0,0	0,0	33,3	0,0	20,0	33,3						
	b) Temps partiel	%	11,1	5,6	18,2	6,3	0,0	16,7	25,0						
35	Sciences sociales (total)	%	14,0	15,2	8,9	16,2	12,3	18,8	20,1						
	a) Temps plein	%	25,0	30,0	13,9	29,0	13,5	16,3	30,4						
	b) Temps partiel	%	11,0	9,5	7,6	13,2	12,0	19,6	17,6						
36	Sciences de l'administration (total) (e)	%				5,9	3,6	15,8	14,8						
	a) Temps plein	%				0,0	50,0	100,0	66,7						
	b) Temps partiel	%				6,3	0,0	11,1	8,3						
37	Droit (total)	%													
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	20,6	15,3	25,9	22,4	14,7	16,9	18,2						
	a) Temps plein	%	26,1	15,8	42,9	30,8	34,8	18,5	20,0						
	b) Temps partiel	%	17,5	15,1	15,2	20,4	4,4	15,8	16,7						
39	Ensemble des secteurs (total)	%	16,4	14,3	13,2	16,8	11,8	19,4	22,4						
	a) Temps plein	%	27,6	24,6	23,7	29,4	21,5	18,4	31,2						
	b) Temps partiel	%	12,6	10,8	9,7	14,0	8,9	19,7	19,9						
Réussite des études de 2e et de 3e cycles															
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	0,0	5,9	0,0	27,3	13,3	18,2	18,2	16,7	0,0				
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	0,0	17,6	18,2	36,4	33,3	45,5	27,3						
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%		0,0	25,0										

(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.

(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre.

La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.

(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.

(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de certificat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.

(e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Nom de l'établissement : Télé-université															
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions (a)											III. Remarques		
INDICATEURS (b)		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne													
	Unité	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
Réussite des études de certificat (c)								Preliminaire					Preliminaire		
31	Persévérance après 1 an (d)	%	43,9	38,8	35,6	41,9	38,8	37,5	40,0	39,5	40,0	35,2	27,0	30,1	Les inscriptions aux certificats sont plus significatives pour la Télé-université.
32	Diplomation après 6 ans	%	43,2	39,6	35,6	43,4	39,6	29,9	37,8						
Diplomation par secteur au certificat															Il s'agit de l'ensemble des étudiants, qu'ils soient nouveaux dans l'établissement ou non
33	Santé (total)	%													
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	26,6	25,2	20,5	26,7	22,1	28,0	21,7						
	a) Temps plein	%	53,8	36,8	36,8	56,3	33,3	60,0	30,8						
	b) Temps partiel	%	24,1	23,0	18,1	22,6	20,9	25,0	20,6						
35	Sciences de l'administration (total) (e)	%	24,5	24,6	23,5	21,4	25,9	24,0	26,5						
	a) Temps plein	%	43,4	40,0	33,8	37,3	44,8	25,6	36,1						
	b) Temps partiel	%	23,1	23,5	22,6	20,1	24,0	23,9	25,4						
36	Éducation (total)	%	22,2	27,3	32,1	28,0	7,4	21,4	37,5						
	a) Temps plein	%	60,0	50,0	100,0	33,3	0,0	0,0	66,7						
	b) Temps partiel	%	16,1	24,1	26,9	26,3	8,3	23,1	30,8						
37	Droit (total)	%													
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	21,4	27,3	28,1	34,7	24,4	21,7	24,8						
	a) Temps plein	%	33,3	43,2	40,0	43,3	27,6	28,9	8,1						
	b) Temps partiel	%	19,6	24,0	26,2	33,6	23,9	20,2	21,9						
39	Ensemble des secteurs (total)	%	25,2	25,7	25,0	25,8	25,9	24,5	26,6						
	a) Temps plein	%	43,2	39,6	35,6	43,4	39,6	29,9	37,8						
	b) Temps partiel	%	23,5	24,2	23,9	23,9	24,4	24,0	25,1						

- (a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.
- (b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre.
La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.
- (c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.
- (d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de certificat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.
- (e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Page 5 de 7

I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions							III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES									
	Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
Fonds de fonctionnement									
A. Revenus									
43	Subvention du MELS - aujourd'hui MESRS	k\$	25 441	28 402	33 123	27 963	29 536	30 824	31 636
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$							
	a) Droits de scolarité	k\$	4 357	5 131	5 778	6 138	6 246	6 595	6 272
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	2	34	23	12	46	19	41
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	5	6	7	1	4	3	4
	d) Cotisations des étudiants	k\$	253	278	295	302	299	321	308
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	4 019	4 702	5 022	4 950	5 072	5 344	5 048
45	Autres revenus	k\$							
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$							
	b) Ventes externes	k\$	1 223	1 202	1 138	755	806	741	756
	c) Autres revenus	k\$	1 380	1 307	1 169	1 077	1 709	2 594	3 225
46	Total des revenus	k\$	36 680	41 062	46 555	41 198	43 718	46 441	47 290
B. Dépenses									
47	Salaires	k\$	25 164	26 693	27 580	28 441	31 234	32 072	32 975
48	Avantages sociaux	k\$	4 720	5 006	5 127	5 167	5 569	6 165	6 236
49	Autres dépenses	k\$	6 646	6 459	7 821	6 539	5 865	8 228	8 132
50	Total des dépenses	k\$	36 530	38 158	40 528	40 147	42 668	46 465	47 343
51	Résultat de l'exercice	k\$	150	2 904	6 027	1 051	1 050	-24	-53
Fonds avec restrictions									
A. Revenus									
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	1 392	1 342	1 800	1 234	1 583	1 571	571
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	1 870	1 213	341	579	334	337	862
54	Autres revenus	k\$	1 247	0	241	223	461	624	1 149
55	Total des revenus	k\$	4 509	2 555	2 382	2 036	2 378	2 532	2 582
B. Dépenses									
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	2 350	1 561	1 738	1 478	1 481	1 468	1 542
57	Autres dépenses	k\$	2 359	994	644	558	897	1 064	1 040
58	Total des dépenses	k\$	4 709	2 555	2 382	2 036	2 378	2 532	2 582
59	Résultat de l'exercice	k\$	-200	0	0	0	0	0	0

Source 2014: SRF 2014/09/24

Nom de l'établissement : Télé-université									
I. Éléments d'information	II. Observations et prévisions							III. Remarques	
INDICATEURS	Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
Autres objets									
60	Ratio des « crédits réussis / crédits inscrits »	%	38,5	56,7	60,2	61,8	61	57,7	52,7
61	Taux de récurrence dans les programmes de la Télé-université	%	76,6	76,5	78,2	79,2	80,4	79,5	80,3
62	Nombre d'étudiants inscrits par entente interuniversitaire, 3 sessions	n	5898	6214	5800	5825	5588	6302	5958
63	Taux d'inscription par entente interuniversitaire sur la base du nombre d'étudiants, base annuelle	%	26,0%	25,2%	23,2%	23,1%	22,9%	24,9%	24,9%
64	Nombre de EETP découlant du programme d'entente interuniversitaire, 3 sessions	EETP	707,36	735,13	686,17	683,35	654,79	760,56	705,72
65	Taux d'inscription par entente interuniversitaire sur la base des EETP, base annuelle	%	22,8%	21,7%	19,7%	19,4%	19,2%	20,6%	20,5%
66	Nombre moyen de crédits par étudiant, par session (base annuelle)	n	4,09	4,10	4,18	4,18	4,18	4,32	4,27

Source 2014 : Base de données PRISME, VPER, Université du Québec, juillet 2014

Nom de l'établissement : Télé-université

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS	Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2013									
		1 ^{er} cycle			2 ^e cycle		3 ^e cycle		TOTAL		
		Bacca-lauréat	Certificats	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	Total
Hommes											
70 Santé	n	0	0	25	0	22	0	0	0	47	47
71 Sciences pures et appliquées	n	31	149	18	22	47	7	0	60	214	274
72 Sciences de l'administration (a)	n	329	585	89	0	53	0	0	329	727	1 056
73 Éducation	n	11	0	16	13	13	0	0	24	29	53
74 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75 Arts, lettres et sciences humaines	n	43	75	40	0	0	0	0	43	115	158
76 Plurisectoriel (b)	n	29	24	657	0	80	0	3	29	764	793
77 Ensemble des secteurs	n	443	833	845	35	215	7	3	485	1 896	2 381
Femmes											
80 Santé	n	0	0	37	0	138	0	0	0	175	175
81 Sciences pures et appliquées	n	26	107	10	6	29	2	0	34	146	180
82 Sciences de l'administration	n	794	1 998	211	0	20	0	0	794	2 229	3 023
83 Éducation	n	63	1	48	35	26	0	0	98	75	173
84 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
85 Arts, lettres et sciences humaines	n	152	382	162	0	0	0	0	152	544	696
86 Plurisectoriel	n	89	71	1 377	0	234	0	6	89	1 688	1 777
87 Ensemble des secteurs	n	1 124	2 559	1 845	41	447	2	6	1 167	4 857	6 024
Total											
90 Santé	n	0	0	62	0	160	0	0	0	222	222
91 Sciences pures et appliquées	n	57	256	28	28	76	9	0	94	360	454
92 Sciences de l'administration	n	1 123	2 583	300	0	73	0	0	1 123	2 956	4 079
93 Éducation	n	74	1	64	48	39	0	0	122	104	226
94 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
95 Arts, lettres et sciences humaines	n	195	457	202	0	0	0	0	195	659	854
96 Plurisectoriel	n	118	95	2 034	0	314	0	9	118	2 452	2 570
97 Ensemble des secteurs	n	1 567	3 392	2 690	76	662	9	9	1 652	6 753	8 405

Effectif étudiant en nombre absolu

institutionnelle, VPER, Université du

Autres au premier cycle:
Programmes courts
Certificats
Visiteurs
Étudiants libres
Majeures
Autres au deuxième cycle:
Programmes courts
DESS
Visiteurs
Étudiants libres
Autres au troisième cycle:
Visiteurs

Source 2014: SID 2014/07/21

Annexe 3 - Indicateurs de performance et de qualité

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

A. INDICATEURS DE PERFORMANCE

1. Effectif étudiant

Progression du nombre d'inscriptions durant l'année universitaire

Progression entre 1993 et 2012 (1993 : l'indice=100) (Source : Voir note 1)

TÉLUQ	Réseau UQ	Universités à charte
58 %	14 %	19 %

La TÉLUQ a connu une hausse 4 fois plus importante que celle du réseau de l'UQ.

Progression des EEETP* durant l'année universitaire

Progression entre 1993 et 2012 (1993 : l'indice=100) (Source : Voir note 1)

TÉLUQ	Réseau UQ	Universités à charte
86 %	22 %	32 %

* : Effectif étudiant en équivalence au temps plein

Au Québec, la TÉLUQ arrive au 2^e rang.

2. Données financières

Produits/nombre de professeurs* : Moyenne de 2011-2012 et 2012-2013, en K\$

(Source : Voir note 2)

TÉLUQ	Réseau UQ (sauf siège social et INRS)**
733 \$	392 \$

* : professeurs selon le plan d'effectifs, excluant les chargés de cours

** : Exclut leurs données, car leur mandat principal diffère des autres établissements

Le ratio des produits par professeur de la TÉLUQ est presque 2 fois plus élevé que celui du réseau de l'UQ. Toutefois, comme mentionné aux pages 34 et 35, la TÉLUQ dispose du corps professoral le plus bas au Québec. Il est essentiel que le nombre de professeurs soit majoré afin que la TÉLUQ accède à l'effet de levier nécessaire au développement souhaité.

Subvention de fonctionnement par EEETP* : Moyenne de 2011-2012 et 2012-2013

(Source : Voir note 2)

TÉLUQ	Réseau UQ (sauf siège social et INRS)**
8 509 \$	11 635 \$

* : Effectif étudiant en équivalence au temps plein

** : Exclut leurs données, car leur mandat principal diffère des autres établissements

La TÉLUQ a opéré avec une subvention de fonctionnement inférieure de 27 % à la moyenne du réseau.

Note 1 : Source : Données GDEU du MELS, analyses de l'Université du Québec, Direction de la recherche institutionnelle, novembre 2014

Note 2 : Source : Rapport annuel du siège social de l'UQ des années concernées

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

Coût de gestion en 2012 (Source : Voir note 1)

Les coûts de gestion comprennent les charges des services d'administration et les masses salariales du personnel de direction et de gérance

	TÉLUQ	Réseau UQ	Universités à charte
par inscription annuelle	395 \$	1 224 \$	2 030 \$
par EETP (en \$ courants)	2 009 \$	2 571 \$	3 204 \$

La TÉLUQ présente un coût de gestion par inscription équivalant à 32 % de celui enregistré par le réseau UQ et 19 % des universités à charte.

Au Québec, la TÉLUQ se caractérise toujours par les plus faibles coûts de gestion par inscription annuelle.

Aussi, depuis 1994, au Québec, les coûts de gestion par EETP à la TÉLUQ demeurent toujours les plus bas. En dollars courants, entre 1993 et 2011, la TÉLUQ est l'un des deux seuls établissements du réseau de l'UQ où les coûts de gestion par EETP ont diminué.

Charges par EETP : Augmentation entre 2001-2002 et 2012-2013 (Source : Voir note 2)

TÉLUQ	Réseau UQ (sauf siège social et INRS)*
19,4 %	33,9 %

* : Exclut leurs données, car leur mandat principal diffère des autres établissements

La TÉLUQ se distingue par le plus faible taux d'augmentation des charges par EETP parmi le réseau de l'UQ.

3. Ressources humaines

Masses salariales du personnel enseignant en 2012 (Source : Voir note 1)

	TÉLUQ	Réseau UQ	Universités à charte
par EETP (en \$ constants de 2007)	1 873 \$	5 965 \$	5 165 \$
Par rapport aux charges totales	16,1 %	36,1 %	30,6 %

Aussi, en dollars constants de 2007, entre 1993 et 2012, le coût enregistré par la TÉLUQ par EETP a même diminué d'environ 27 % se situant comme l'une des deux seules universités au Québec où le coût a diminué. Par rapport aux charges totales, la TÉLUQ occupe toujours la meilleure position.

Nb moyen de PETP*/ directeur : Moyenne de 2011-2012 et 2012-2013 (Source : Voir note 2)

TÉLUQ	Réseau UQ (sauf siège social et INRS)**
14,25	12,1

* PETP : Personnel équivalent temps plein. L'indicateur exclut les professeurs, les chargés de cours et personnes tutrices et chargés d'encadrement.

** : Exclut leurs données, car leur mandat principal diffère des autres établissements

En plus d'enregistrer un taux supérieur à la moyenne du réseau, la TÉLUQ affiche l'un des taux les plus élevés d'encadrement de PETP par directeur du réseau.

Note 1 : Source : Données GDEU du MELS, analyses de l'Université du Québec, Direction de la recherche institutionnelle, novembre 2014

Note 2 : Source : Rapport annuel du siège social de l'UQ des années concernées

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

4. Diplomation

Le taux de diplomation des étudiants de la TÉLUQ est difficilement comparable aux universités campus, en raison du profil des étudiants qu'elle accueille, mais surtout en raison de son approche favorisant l'accessibilité aux études universitaires. Les conditions d'admission plus souples qu'offre la TÉLUQ favorisent une démocratisation des études universitaires en réduisant considérablement les barrières à l'entrée.

Étant donné ces particularités, peu d'universités présentent des modèles comparables au nôtre et peu de données sont disponibles sur celles qui offrent un enseignement à distance. Aussi, les données disponibles ne sont pas en tous points comparables et peuvent varier selon les spécificités des clientèles desservies, les méthodologies utilisées, la définition des cohortes considérées, etc.

Les données suivantes ont toutefois été retracées à la suite de recherches sommaires effectuées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec. Toutefois ces données n'ont pu être discutées, ni validées avec les responsables des universités américaines ou canadiennes citées ci-dessous. Nous les fournissons à titre indicatif seulement.

Taux de diplomation

	TÉLUQ (voir note 3)	Athabasca (voir note 4)	University of Phoenix (voir note 5)	American Public University (voir note 6)
Baccalauréat - diplômés d'avril 2002 à mars 2007 (note 7)	14,1 %	13,8 %		
Baccalauréat et certificat - cohorte de 2007 Étudiants à temps plein	27 % (note 8)		20 %	
Certificat - cohorte 2006 Étudiants à temps partiel et à temps plein	26 %			26 %
Baccalauréat - cohorte de 2003 Étudiants à temps partiel et à temps plein	14 %			20 %

Note 3 : Source : Direction de la recherche institutionnelle, de l'Université du Québec. (Les taux sont déterminés selon les paramètres de la loi 95)

Note 4 : Source : http://auspace.athabasca.ca/bitstream/2149%20/1765/1/Edward%20Acquah_paper.ppt

Note 5 : Source : <http://nces.ed.gov/ipeds/datacenter/InstitutionByName.aspx?stepId=1>

Note 6 : Source : <http://www.apu.apus.edu/consumer-information/completion-rates.htm>

Note 7 : Pour la TÉLUQ, inclut les diplômés à temps plein et partiel en supposant que la donnée d'Athabasca est sur cette base

Note 8 : Si le taux est calculé en fonction du Consortium for Student Retention Data exchange (définition américaine), celui-ci serait de 20,5 %.

5. Recherche

Établissement de petite taille, la TÉLUQ fait partie des universités à vocation générale sans faculté de médecine et sans école de génie, deux vecteurs de financement de la recherche dont l'impact est important. Ses professeurs sont néanmoins très actifs dans les trois grands secteurs de financement que sont les sciences sociales et humaines (SSH), la santé et les sciences naturelles. En 2013-14, ils ont obtenu en subventions de recherche 2,33 M\$, qui se détaillent en 42 projets de recherche dirigés par des professeurs de la TÉLUQ et 18 autres projets auxquels des professeurs de la TÉLUQ sont associés. En moyenne, chaque professeur détient un financement annuel de près de 110 K\$.

Les principaux défis des chercheurs de la TÉLUQ sont de deux ordres : l'établissement offre peu de programmes des 2^e et 3^e cycles en recherche et ils n'ont pas accès à l'ampleur des ressources humaines et matérielles mises à la disposition de leurs collègues dans les universités de grande taille. Toutefois, cela ne constitue pas un frein majeur au développement de la recherche. En effet, les statistiques pour l'année 2013-2014 démontrent un taux d'activité en recherche de 52 %¹⁵, une statistique comparable à l'ensemble des autres universités canadiennes.

Dans le domaine des SSH dans lequel œuvre la majorité du corps professoral, la TÉLUQ accapare 0,3 % du total canadien, une part comparable au poids de son corps professoral en SSH dans l'ensemble canadien.¹⁶ De manière générale, la TÉLUQ est très active en recherche, comme le démontrent les 20,6 M\$ de subventions et de contrats de recherche et les 2,2 M\$ de subventions d'infrastructure de recherche accordées par la FCI et les gouvernements du Québec et du Canada depuis 10 ans.

¹⁵ Université du Québec, Direction de la recherche institutionnelle, données au 2014/09/24 (Nombre de professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (réguliers et substituts))

¹⁶ Université du Québec, Analyse de positionnement, Télé-université, Direction de la recherche institutionnelle, juin 2014

B. INDICATEURS DE QUALITÉ

1. Qualité de l'encadrement

À trois reprises depuis l'été 2010, la TÉLUQ a acheminé à ses étudiants un questionnaire sur l'appréciation de l'encadrement afin de mesurer leur taux de satisfaction à cet égard.

Il en ressort que :

- Globalement, le taux moyen de satisfaction enregistré est très élevé (91 %) quant à l'encadrement offert, notamment en ce qui a trait aux responsabilités touchant la disponibilité de la personne tutrice (90 %), la qualité de sa rétroaction écrite (91 %) et son attitude en général (94 %);
- En moyenne 91 % des répondants ayant profité des services de leur personne tutrice se disent satisfaites ou très satisfaites des services obtenus concernant la matière du cours;
- En moyenne 87 % des répondants ayant profité des services de leur personne tutrice pour guider leur démarche d'apprentissage se disent satisfaites ou très satisfaites des services obtenus.

Les informations recueillies fournissent à la TÉLUQ des indications sur les moyens à mettre en œuvre afin de favoriser l'amélioration de la qualité de l'encadrement.

2. Qualité du service à l'étudiant

À l'été 2014, la TÉLUQ a organisé des rencontres de groupes, guidées par un questionnaire portant sur la qualité du service à l'étudiant. Cette cueillette d'informations s'est traduite par l'identification de *10 innovations* qui permettraient d'augmenter de façon significative la qualité du service actuellement rendu aux étudiants notamment sur le plan des communications, du service téléphonique, de l'accueil, etc. Aussi, par la mise en place de l'adresse *qualite@teluq.ca*, la TÉLUQ permet maintenant aux étudiants de s'exprimer sur la qualité des services reçus. Dans un contexte d'amélioration continue, ces commentaires, jumelés à ceux reçus par le personnel en lien direct avec l'étudiant seront analysés régulièrement afin de répondre rapidement aux besoins exprimés par l'étudiant, favorisant ainsi sa rétention et la réussite de son cheminement académique.

3. Satisfaction des étudiants

À l'été 2010, la TÉLUQ a mandaté la firme *SOM Recherches et Sondages* pour mener une étude permettant notamment de mesurer la satisfaction de ses étudiants et des diplômés. Ainsi, que ce soit par la réalisation d'un sondage réalisé auprès d'un nombre étendu de répondants ou la tenue de groupes de discussions, les constats présentés au tableau de la page suivante se dégagent :

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

<i>Qualité en général</i>	<p>Dans le cadre des groupes de discussion, il ressort que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la grande majorité des étudiants et des diplômés interrogés a une perception très positive de l'institution; • la majorité d'entre eux recommanderait à un proche de suivre une formation à la TÉLUQ; la pédagogie, le soutien de la personne tutrice ou du professeur et les aspects technologiques comptent parmi les points les plus appréciés des répondants. • en général le taux de satisfaction des étudiants à l'égard des services offerts par la TÉLUQ est bon, voire très bon.
<i>Qualité de l'enseignement</i>	<p>Selon le sondage, les diplômés (note de 8/10) et les étudiants (note de 7,5/10) interrogés considèrent que la TÉLUQ offre un enseignement de grande qualité.</p>
<i>Qualité des ressources et des services offerts</i>	<p>Le sondage fait ressortir que globalement 92 % des étudiants se disent très ou assez satisfaits de leur expérience à la TÉLUQ. Aussi, selon les groupes de discussions, il en ressort une bonne satisfaction générale à l'égard des services reçus et les répondants apprécient beaucoup le côté personnalisé de la TÉLUQ.</p> <p>Les répondants apprécient également l'accessibilité, la flexibilité des horaires, la facilité d'inscription, la reconnaissance des acquis. Quant aux répondants ayant utilisé les services d'accueil et de renseignements de la TÉLUQ, ils s'en déclarent très satisfaits. Ils apprécient notamment la disponibilité et la personnalisation du service qui leur est offert.</p>
<i>Qualité de l'encadrement</i>	<p>Les répondants à l'intérieur des groupes de discussion apprécient le service des personnes tutrices et de l'encadrement pédagogique, notamment pour la personnalisation des services reçus.</p>
<i>Qualité des technologies utilisées</i>	<p>Le sondage fait ressortir que les diplômés (note de 8/10) et les étudiants (note de 7,6/10) interrogés considèrent que la TÉLUQ utilise des technologies innovantes dans la diffusion des cours.</p>
<i>Autres indicateurs</i>	<p>Selon le sondage, les diplômés (note de 8/10) et les étudiants (note de 7,7/10) considèrent que la TÉLUQ est une université dynamique et innovatrice.</p>

La TÉLUQ est présente sur les réseaux sociaux et, à cet égard, effectue une veille permettant de prendre le pouls de ce que les étudiants y commentent. Selon la nature des commentaires, des suivis sont réalisés afin de répondre aux interrogations ou préoccupations qui y sont soulevées, respectant ainsi sa volonté d'être active sur les réseaux, moyen de communication privilégié par plusieurs étudiants.

Annexe 4 - États financiers et données sur la rémunération des dirigeants 2013-2014

Annexe 4.1 - États financiers 2013-2014

Annexe 4.2 - Données sur la rémunération des dirigeants 2013-2014

(Voir les fichiers PDF en pièces jointes)

Annexe 5 - Curriculum vitae de la directrice générale de la TÉLUQ

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLUQ

GINETTE LEGAULT, PH. D., FELLOW CRHA

FORMATION

- 1989 **Université du Québec à Montréal**
Doctorat (science politique)
- 1982 **Université de Montréal**
Maîtrise ès sciences (science politique)
- 1979 **Université de Montréal**
Baccalauréat ès sciences (science politique)

POSTES OCCUPÉS

- 2008-2013 **Université du Québec à Montréal**
Doyenne de l'École des sciences de la gestion (ESG)
- 2006-2008 **Université du Québec à Montréal**
Vice-rectrice aux ressources humaines
- 2002-2006 **Université du Québec à Montréal**
Vice-doyenne à la recherche de l'École des sciences de la gestion
- 2001-2006 **Université du Québec à Montréal**
Titulaire de la Chaire de gestion des compétences de l'École des sciences de la gestion
- 1992-2014 **Université du Québec à Montréal**
Professeure titulaire, Département d'organisation et ressources humaines de l'École des sciences de la gestion
- 1997-1999 **Université du Québec à Montréal**
Directrice du Centre de recherche en gestion de l'École des sciences de la gestion
- 1989-1992 **Université du Québec à Montréal**
Administratrice de la recherche, Décanat des études avancées et de la recherche, Service de la recherche et de la création
- 2002-2003 **Centre de recherche interuniversitaire sur les innovations sociales**
Directrice adjointe
- 2001-2006 **Centre de recherche interuniversitaire sur les innovations sociales**
Membre régulière
- 1986-1988 **Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science**
Coordonnatrice des programmes d'accès à l'égalité en emploi, Bureau du sous-ministre
- 1986 **Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux**
Agente de recherche
- 1985 **Commission consultative sur le travail**
Agente de recherche
- 1983-1984 **Conseil des collèges**
Agente de recherche
- 1981 **Commission d'étude sur la formation des adultes**
Agente de recherche

États financiers de Télé-université

30 avril 2014

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des produits et des charges	3-4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
Bilan	6-7
État des flux de trésorerie.....	8
Notes complémentaires	9-26

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la Télé-université

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Télé-université, qui comprennent le bilan au 30 avril 2014 et les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction de l'établissement pour les états financiers

La direction de l'établissement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Télé-université au 30 avril 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Référentiel comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la sous-section 1.1 du Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre.

Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L.

Le 16 septembre 2014

¹ CPA auditeur, CMA, permis de comptabilité publique n° A126371

Télé-université

État des produits et des charges

Exercice terminé le 30 avril 2014

Notes	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	Total
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Droits de scolarité	6 316 126	6 616 495	—	—	—	—	6 316 126	6 616 495
Subventions								
Gouvernement du Québec								
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science	31 635 572	30 824 471	136 402	(6 626)	1 226 155	1 109 891	32 998 129	31 927 736
Autres	310 885	230 755	434 970	1 578 136	(4 129)	21 097	741 726	1 829 988
Gouvernement du Canada	316 680	346 984	861 836	336 991	100 410	89 719	1 278 926	773 694
Autres	—	—	1 150 299	570 798	2 633	3 049	1 152 932	573 847
Entreprises auxiliaires	181 366	180 154	—	—	—	—	181 366	180 154
Autres revenus	7 994 609	7 617 764	(1 641)	52 387	—	—	7 992 968	7 670 151
Recouvrement de coûts indirects	408 395	462 290	—	—	—	—	408 395	462 290
Produits nets de placements	126 389	161 632	—	—	—	—	126 389	161 632
	47 290 022	46 440 545	2 581 866	2 531 686	1 325 069	1 223 756	51 196 957	50 195 987

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Télé-université

État des produits et des charges (suite)

Exercice terminé le 30 avril 2014

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	Total
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges								
Enseignement et recherche libre	32 413 414	31 397 919	8 546	4 725	—	—	32 421 960	31 402 644
Services à la collectivité	688 923	695 610	307 361	510 969	—	—	996 284	1 206 579
Recherche	795 426	1 002 018	1 846 398	1 519 576	3 334	—	2 645 158	2 521 594
Bibliothèque	619 502	575 172	—	—	—	—	619 502	575 172
Audiovisuel	1 016 059	1 120 407	—	—	—	—	1 016 059	1 120 407
Informatique	1 991 336	2 196 803	—	—	—	—	1 991 336	2 196 803
Administration	6 300 395	5 918 926	480	294	—	—	6 300 875	5 919 220
Terrains et bâtiments	2 607 215	2 277 458	—	—	9 645	—	2 616 860	2 277 458
Services et aide aux étudiants	1 090 566	1 108 336	7 111	14 495	—	—	1 097 677	1 122 831
Entreprises auxiliaires	142 914	145 081	—	—	—	—	142 914	145 081
Avantages sociaux futurs	(380 100)	(70 800)	—	—	—	—	(380 100)	(70 800)
Frais indirects de recherche	—	—	408 395	462 290	—	—	408 395	462 290
Frais d'intérêts	17 083	21 100	—	—	45 920	2 835	63 003	23 935
Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	—	—	1 446 497	1 322 888	1 446 497	1 322 888
Amortissement des actifs incorporels	—	—	—	—	403 138	394 656	403 138	394 656
Biens sous le seuil de capitalisation	40 207	76 686	3 575	19 337	23 322	15 786	67 104	111 809
	47 342 940	46 464 716	2 581 866	2 531 686	1 931 856	1 736 165	51 856 662	50 732 567
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(52 918)	(24 171)	—	—	(606 787)	(512 409)	(659 705)	(536 580)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Télé-université

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 30 avril 2014

Notes	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	Total
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(779 440)	320 969	—	—	3 399 946	2 836 117	2 620 506	3 157 086
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(52 918)	(24 171)	—	—	(606 787)	(512 409)	(659 705)	(536 580)
Virements interfonds	(694 480)	(1 076 238)	—	—	694 480	1 076 238	—	—
	(747 398)	(1 100 409)	—	—	87 693	563 829	(659 705)	(536 580)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(1 526 838)	(779 440)	—	—	3 487 639	3 399 946	1 960 801	2 620 506

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Télé-université

Bilan

au 30 avril 2014

Notes	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif									
Actif à court terme									
	Encaisse	5 214 535	6 468 579	—	—	—	—	5 214 535	6 468 579
	Débiteurs et autres sommes à recevoir	7 10 544 115	8 725 686	339 463	14 247	252 612	713 739	11 136 190	9 453 672
	Stocks	8 615 722	941 383	—	—	—	—	615 722	941 383
	Frais payés d'avance	276 043	313 484	—	—	—	—	276 043	313 484
	Avances interfonds, sans intérêt	—	314 933	842 869	1 308 818	3 152 058	—	—	—
		16 650 415	16 764 065	1 182 332	1 323 065	3 404 670	713 739	17 242 490	17 177 118
Débiteurs et autres sommes									
	à recevoir	7 676 260	503 414	—	—	—	—	676 260	503 414
	Placements	9 22 550	23 719	—	—	—	—	22 550	23 719
	Avantage lié au bail	10 2 894 996	2 006 242	—	—	—	—	2 894 996	2 006 242
	Immobilisations corporelles	11 —	—	—	—	14 427 283	15 394 760	14 427 283	15 394 760
	Actifs incorporels	11 —	—	—	—	1 338 005	1 186 656	1 338 005	1 186 656
		20 244 221	19 297 440	1 182 332	1 323 065	19 169 958	17 295 155	36 601 584	36 291 909

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Télé-université

Bilan (suite)

au 30 avril 2014

Notes	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Passif									
Passif à court terme									
Emprunt bancaire	12	—	—	—	6 500 000	3 000 000	6 500 000	3 000 000	
Créditeurs	13	10 328 646	12 394 153	150 882	193 310	86 821	143 975	10 566 349	12 731 438
Produits reportés	14	990 686	845 827	—	—	—	—	990 686	845 827
Apports reportés	15	—	—	1 031 450	1 129 755	—	—	1 031 450	1 129 755
Dus interfonds, sans intérêt		3 994 927	—	—	—	1 623 751	—	—	—
		15 314 259	13 239 980	1 182 332	1 323 065	6 586 821	4 767 726	19 088 485	17 707 020
Apports reportés afférents aux immobilisations	16	—	—	—	—	9 095 498	9 127 483	9 095 498	9 127 483
Passif au titre des prestations constituées	17	6 456 800	6 836 900	—	—	—	—	6 456 800	6 836 900
		21 771 059	20 076 880	1 182 332	1 323 065	15 682 319	13 895 209	34 640 783	33 671 403
Soldes de fonds (négatifs)									
Non grevés d'affectations		(4 455 688)	(4 100 550)	—	—	—	—	(4 455 688)	(4 100 550)
Grevés d'affectations d'origine interne	5	2 928 850	3 321 110	—	—	—	—	2 928 850	3 321 110
Investis en immobilisations		—	—	—	—	3 487 639	3 399 946	3 487 639	3 399 946
		(1 526 838)	(779 440)	—	—	3 487 639	3 399 946	1 960 801	2 620 506
		20 244 221	19 297 440	1 182 332	1 323 065	19 169 958	17 295 155	36 601 584	36 291 909

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Télé-université

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 avril 2014

	Notes	2014	2013
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(659 705)	(536 580)
Éléments hors caisse :			
Participation aux résultats nets de la filiale		1 169	10 531
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		(797 747)	(790 906)
Amortissement des immobilisations corporelles		1 446 497	1 322 888
Amortissement des actifs incorporels		403 138	394 656
Amortissement d'un avantage lié au bail		101 463	47 441
Diminution du passif au titre des prestations constituées		(380 100)	(70 800)
Radiation d'immobilisations		33 226	—
Variations d'éléments du fonds de roulement	6	(3 437 951)	(335 724)
		<u>(3 290 010)</u>	<u>41 506</u>
Activités d'investissement			
Effet à recevoir de l'Université du Québec		(172 846)	(134 516)
Encaissement de subvention à recevoir à long terme de l'Université du Québec		—	22 660
Acquisition d'un avantage lié au bail		(990 217)	(2 053 683)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(512 246)	(6 274 518)
Acquisition d'actifs incorporels		(554 487)	(283 650)
		<u>(2 229 796)</u>	<u>(8 723 707)</u>
Activités de financement			
Emprunt bancaire		3 500 000	3 000 000
Apports reportés afférents aux immobilisations et rentrées nettes de fonds		765 762	480 535
		<u>4 265 762</u>	<u>3 480 535</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
		(1 254 044)	(5 201 666)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début			
		6 468 579	11 670 245
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin			
		<u>5 214 535</u>	<u>6 468 579</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Encaisse		5 214 535	6 468 579
		<u>5 214 535</u>	<u>6 468 579</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et nature des activités

Télé-université a été instituée école supérieure par délivrance de lettres patentes adoptées par décret du gouvernement du Québec le 14 décembre 2011 (numéro de décret 1302-2011), et ce, en vertu de la *Loi sur l'Université du Québec*. Les lettres patentes sont entrées en vigueur le 22 août 2012. Télé-université est un organisme exonéré au sens de la *Loi sur le revenu*. Télé-université a pour mandat l'enseignement universitaire et la recherche par les modes de l'enseignement à distance.

2. Méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers de Télé-université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) à la sous-section 1.1 du Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités.

Télé-université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de CPA Canada*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MESRS et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers, la direction de Télé-université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que Télé-université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de Télé-université sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux produits et aux charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

2. Méthodes comptables (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations pour lesquels l'organisme a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et des charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux produits et aux charges au cours de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Principe de consolidation

La participation dans la société Technologies Cogigraph inc., dans laquelle Télé-université détenait une participation à 100 % au 30 avril 2013, est comptabilisée à la valeur de consolidation. Télé-université s'est départi de cette société en juin 2013.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées par l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Constatation des produits

Télé-université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations sont présentés comme des augmentations directes du solde de fonds des immobilisations.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste Produits nets de placements peu importe le classement de l'actif financier afférent.

Les principales sources de produits de Télé-université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes aux étudiants, les ventes externes et les recouvrements de coûts directs et indirects. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de Télé-université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou qui peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu d'encaisse.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation selon le moins élevé des deux, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks comprennent le matériel pédagogique destiné aux étudiants. Ils sont constitués de documents achetés et de documents imprimés. La valeur nette de réalisation correspond au prix chargé aux étudiants selon quatre paliers, soit 0 \$, 35 \$, 65 \$ ou 95 \$.

Avantage lié au bail

L'avantage lié au bail est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail incluant l'option de renouvellement soit une durée totale de 30 ans.

2. Méthodes comptables (suite)*Immobilisations corporelles et actifs incorporels*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Lorsque Télé-université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Aménagement des terrains	10 et 20 ans
Inférieures à 30 000 \$	10 ans
Supérieures à 30 000 \$	20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipements	
Équipement informatique	3 ans
Équipement de communication multimédia	5 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Autre équipement	15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels	
Développement informatique	5 ans
Logiciels, autres que les versions initiales	3 ans
Autre actif incorporel (a)	

- (a) L'autre actif incorporel est composé d'un droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) inc., lequel est amorti en fonction des directives émises par le MESRS selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

Réduction de valeurs

Lorsque la Télé-université constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges.

2. Méthodes comptables (suite)

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

La Télé-université offre un programme supplémentaire de retraite (« PSR ») à ses employés admissibles, un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités (le « Régime collectif ») et un régime de prestations de départ pour retraite anticipée (le « Régime de prestations de départ »), tous des régimes à prestations déterminées. La Télé-université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, la Télé-université a adopté les conventions suivantes:

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.
- Le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. La portion du gain actuariel net non amorti ou de la perte actuarielle nette non amortie qui excède 10% du solde de l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice est amortie sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs par le PSR est de 6 ans (6 ans au 30 avril 2013). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime collectif et le régime de prestations de départ est de 12 ans (12 ans au 30 avril 2013).
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.
- Télé-université participe au Régime de retraite de l'Université du Québec, un régime interentreprises à prestations déterminées garantissant le paiement de prestations de retraite au personnel de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec. La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée à ce régime de retraite puisque Télé-université ne dispose pas de suffisamment d'informations pour y appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. En conséquence, les cotisations au régime sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles;
- Les personnes tutrices et les chargés d'encadrement qui répondent aux critères d'admissibilité participent, sur une base volontaire, à un régime de retraite simplifié à cotisations déterminées, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. Les charges relatives à ce régime sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

Télé-université

Notes complémentaires

30 avril 2014

3. Informations sur les produits et les charges

	2014	2013
	\$	\$
Produits nets de placements		
Non affectés	126 389	161 632
Charges		
Intérêts sur emprunts bancaires (Fonds d'immobilisations)	45 920	2 835
Coût des ventes		
Coût du matériel pédagogique vendu	1 823 688	1 870 962
Provision pour désuétude des stocks	23 157	17 337
Placement, à la valeur de consolidation		
Participation dans la perte nette de la filiale	(1 169)	(10 531)

4. Virements interfonds

Au cours de l'exercice, des ressources non grevées d'affectations de 694 480 \$ (1 076 238 \$ en 2013) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations afin notamment de financer les charges d'items capitalisables de 715 984 \$ (963 638 \$ en 2013).

En vertu de la réforme de 2004 relativement au financement des frais indirects de recherche mise en place par le MESRS, la Télé université a procédé à un virement interfonds de 127 400 \$ (112 600 \$ en 2013) du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations correspondant au pourcentage des frais indirects reliés aux volets « Rénovations et réaménagement » et « Financement des ajouts d'espace ».

Télé-université a procédé à un virement interfonds de 148 904 \$ du fonds des immobilisations au fonds de fonctionnement correspondant aux dépenses de fonctionnement relatives à l'avantage lié au bail assumées au fonds de fonctionnement.

5. Affectations grevant les soldes de fonds

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté un montant de 2 928 850 \$ (3 321 110 \$ en 2013) aux fins suivantes à même les ressources non grevées d'affectations.

	2014	2013
	\$	\$
Recouvrement de coûts	430 250	490 300
Projets de développement institutionnels	228 500	149 600
Fonds de recherche	1 586 100	1 340 500
Terrains et bâtiments	250 000	825 400
Autres	434 000	515 310
	2 928 850	3 321 110

Télé-université

Notes complémentaires

30 avril 2014

6. Informations sur les flux de trésorerie

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	(1 682 518)	(1 420 000)
Stocks	325 661	233 720
Frais payés d'avance	37 441	103 298
Créditeurs	(2 165 089)	1 476 979
Produits reportés	144 859	(33 786)
Apports reportés	(98 305)	(695 935)
	<u>(3 437 951)</u>	<u>(335 724)</u>

7. Débiteurs et autres sommes à recevoir

	2014	2013
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Subvention de fonctionnement à recevoir du MESRS (a)	5 918 880	4 239 017
Subvention à recevoir du MESRS découlant d'un décret lié à l'application initiale des PCGR	2 842 935	2 842 935
Autres débiteurs		
Ministères et organismes provinciaux	101 388	245 390
Réseau de l'Université du Québec		
UQSS	1 371 647	864 914
UQAM	3 036	153 735
UQTR	24 289	350
UQAR	605	170
UQO	180	170
UQAT	1 868	1 868
ENAP	28 301	15 484
INRS	327	660
Autres	261 863	373 934
Provision pour créances douteuses	(11 204)	(12 941)
	<u>10 544 115</u>	<u>8 725 686</u>

Télé-université

Notes complémentaires

30 avril 2014

7. Débiteurs et autres sommes à recevoir (suite)

(a) Le solde de la subvention à recevoir du MESRS au 30 avril 2014 est composé de ce qui suit :

- Un montant de 3 006 300 \$ correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 30 avril 2014;
- Un montant de 511 800 \$ correspondant à la quote-part de Télé-université dans le réinvestissement annoncé au budget provincial 2006-2007;
- Un montant de 989 000 \$ correspondant à la compensation obtenue pour le gel des droits de scolarité;
- Un montant de 39 577 \$ correspondant à la subvention de contrepartie concernant le Placement des universités;
- Un prélèvement de 64 000\$ lié à l'utilisation du RISQ;
- Un montant de 1 436 200\$ correspondant au devancement de la subvention 2014-2015 dans le cadre de l'étalement de l'effort budgétaire;

	2014	2013
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Ministères et organismes provinciaux	129 102	5 711
Réseau de l'Université du Québec		
UQAM	3 000	—
Autres	207 361	8 536
	<u>339 463</u>	<u>14 247</u>
Fonds des immobilisations		
Ministères et organismes provinciaux	6 208	219 748
Réseau de l'Université du Québec		
Université du Québec – siège social	218 629	477 336
UQAM	—	5 572
Autres	27 775	11 083
	<u>252 612</u>	<u>713 739</u>
	<u>11 136 190</u>	<u>9 453 672</u>
	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
À long terme		
Fonds de fonctionnement		
Réseau de l'Université du Québec		
Université du Québec – siège social –		
Effet à recevoir (a)	676 260	503 414
	<u>676 260</u>	<u>503 414</u>

Télé-université

Notes complémentaires

30 avril 2014

7. Débiteurs et autres sommes à recevoir (suite)

- a) Quote-part dans l'actif du régime supplémentaire de retraite pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec (PSR), sans intérêt ni modalités d'encaissement. L'effet à recevoir est évalué au coût après amortissement et calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

8. Stocks

	2014	2013
	\$	\$
Stocks	638 879	958 720
Provision pour désuétude	(23 157)	(17 337)
	<u>615 722</u>	<u>941 383</u>

Au cours de l'exercice, la Télé-université a radié 12 411 \$ (1 286 \$ en 2013) de stocks ayant fait antérieurement l'objet d'une provision pour désuétude.

9. Placements

	2014	2013
	\$	\$
Technologies Cogigraph inc. (a) 99 650 actions de catégorie A	—	1 169
Université virtuelle canadienne (b) 50 actions de catégorie A	50	50
Placement immobilier – Résidences Sainte-Hélène (c)	22 500	22 500
	<u>22 550</u>	<u>23 719</u>

- a) Télé-université a procédé à la cession de la totalité de ces actions détenues dans la société Technologies Cogigraph inc. à un groupe de professeurs/chercheurs pour une valeur nominale de 1 \$ le 8 juillet 2013. Cette entreprise détenue à 100% par la Télé-université avait comme mission de soutenir l'implantation du téléapprentissage dans les organisations à l'aide de produits développés dans le cadre des activités de laboratoire de recherche en informatique cognitive et environnement de formation de Télé-université.
- b) La Télé-université détient une participation de 11,11 % dans l'Université virtuelle canadienne. Le consortium de l'Université virtuelle canadienne regroupe 11 chefs de file du domaine de l'enseignement universitaire à distance. Elle vise à fournir des programmes de niveau universitaire qui sont accessibles de tous les points du pays ou de l'étranger.

Télé-université

Notes complémentaires

30 avril 2014

9. Placements (suite)

- c) La Télé-université possède une participation de 5 % dans l'édifice désigné Résidences Sainte-Hélène. Elle a conclu avec ses partenaires un contrat selon lequel ils s'engagent à partager les bénéfices nets ou les pertes nettes découlant de la location des résidences en fonction de leur part respective dans la propriété de l'immeuble. Un revenu net de 1000\$ a été estimé pour 2014 (aucun en 2013).

10. Avantage lié au bail

Télé-université a signé en 2013 une convention de bail d'une durée de 20 ans avec une possibilité de prolongation pour une période additionnelle de 10 ans, et ce, aux mêmes prix et conditions. Des travaux de base au coût de 3 043 900 \$ ont été assumés par la Télé-université en contrepartie d'une réduction du prix de base du loyer calculée en tenant compte d'un amortissement basé sur un taux de 8 % et une période de 20 ans. L'avantage lié au bail est amorti sur la base de la méthode linéaire sur une période correspondant à la durée du bail incluant la période de prolongation soit sur une période de 30 ans.

		2014	2013
Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
\$	\$	\$	\$
3 043 900	148 904	2 894 996	2 006 242

Télé-université

Notes complémentaires

30 avril 2014

11. Immobilisations

Immobilisations corporelles

	2014		2013	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains et aménagement de terrains				
Terrains	173 000	—	173 000	173 000
Aménagement de terrains	96 284	30 891	65 393	70 207
Bâtiments	9 491 449	2 546 872	6 944 577	7 134 405
Améliorations majeures aux bâtiments				
Mécanique du bâtiment	910 682	159 327	751 355	686 729
Réaménagement intérieur	343 361	54 206	289 155	275 952
Améliorations locatives	5 175 948	451 226	4 724 722	5 119 274
Matériel et équipements				
Équipement informatique	2 432 665	1 673 492	759 173	1 008 566
Équipement de communication multimédia	628 643	389 403	239 240	286 738
Mobilier et équipement de bureau	922 177	646 181	275 996	393 273
Autre équipement	331 358	173 571	157 787	175 395
Documents de bibliothèque	262 580	215 695	46 885	71 221
	20 768 147	6 340 864	14 427 283	15 394 760

Au cours de l'exercice, Télé-université a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles complètement amorties ayant un coût de 509 975 \$ (1 535 346 \$ en 2013). La radiation a entraîné une perte de 33 226 \$ (Valeur nulle en 2013).

Actifs incorporels

	2014		2013	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Développement informatique	1 817 537	894 369	923 168	679 827
Logiciels, autres que les versions initiales	207 591	139 245	68 346	107 706
Autre actif incorporel	894 737	548 246	346 491	399 123
	2 919 865	1 581 860	1 338 005	1 186 656

Au cours de l'exercice, Télé-université a procédé à la radiation d'actifs incorporels complètement amortis pour 322 187 \$ (493 495 \$ en 2013).

Télé-université

Notes complémentaires

30 avril 2014

12. Emprunts bancaires

Au 30 avril 2014, Télé université dispose d'une ouverture de crédit bancaire de 12 000 000 \$. À cette date, Télé université utilise 6 500 000 \$ au fonds d'immobilisations, au taux de 1,509 %. Cet emprunt bancaire est renégociable le 22 mai 2014.

13. Crédoiteurs

	2014	2013
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Salaires et charges sociales à payer	4 853 276	4 306 762
Vacances courues du personnel	3 742 743	3 586 361
Ministères et organismes provinciaux	1 418	16 327
Réseau de l'Université du Québec		
Université du Québec – siège social	19 187	13 740
UQAM	114 016	276 688
UQAC	—	1 680
UQAT	—	240
UQO	121	161
ENAP	19 989	1 857
INRS	9 392	—
Autres sommes à payer au MESRS	200 100	2 523 100
Autres	1 368 404	1 667 237
	<u>10 328 646</u>	<u>12 394 153</u>
Fonds avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Salaires et charges sociales à payer	134 063	85 558
Ministères et organismes provinciaux	—	20 050
Réseau de l'Université du Québec		
UQAM	18	—
Autres	16 801	87 702
	<u>150 882</u>	<u>193 310</u>
Fonds des immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Salaires et charges sociales à payer	5 096	9 114
Réseau de l'Université du Québec		
Université du Québec – siège social	44 644	83 881
Autres	37 081	50 980
	<u>86 821</u>	<u>143 975</u>
	<u>10 566 349</u>	<u>12 731 438</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 722 537 \$ (712 236 \$ au 30 avril 2013).

Télé-université

Notes complémentaires

30 avril 2014

14. Produits reportés

	2014	2013
	\$	\$
Droits de scolarité et autres	990 686	845 827

Les produits reportés représentent des ressources non utilisées qui sont destinées à couvrir des charges du prochain exercice.

15. Apports reportés – Fonds avec restrictions

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	1 129 755	1 825 690
Apports reportés transférés au fonds de fonctionnement	—	(481 306)
Montant reçu au cours de l'exercice	2 483 562	2 317 057
Amortissement constaté à titre de produit de l'exercice	(2 581 867)	(2 531 686)
Solde à la fin	1 031 450	1 129 755

16. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations et d'apports reçus affectés à l'acquisition d'immobilisations. Ces apports reportés se détaillent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Bâtiments	6 944 576	7 134 406
Améliorations majeures aux bâtiments	595 739	496 382
Améliorations locatives	34 170	62 545
Équipement informatique	293 375	398 634
Équipement de communication multimédia	2 373	4 367
Mobilier et équipement de bureau	48 249	85 919
Autre équipement	32 804	36 882
Documents de bibliothèque	4 311	6 669
Réseaux de télécommunications	346 491	399 123
Actifs incorporels	492 078	502 556
Solde non dépensé	301 332	—
	9 095 498	9 127 483
Solde au début	9 127 483	9 437 854
Acquisitions au cours de l'exercice	484 678	480 535
Amortissement constaté à titre de produit de l'exercice	(797 747)	(790 906)
Radiations	(20 247)	—
Variation des soldes non dépensés	301 331	—
Solde à la fin	9 095 498	9 127 483

Télé-université

Notes complémentaires

30 avril 2014

17. Régimes de retraite

Régimes à prestations déterminées et autres avantages sociaux futurs

Télé-université participe à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec, le Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ). Le nombre de participants pour l'ensemble des établissements est de 8 909 (8 850 au 30 avril 2013), dont 379 (389 au 30 avril 2013) pour Télé-université.

La charge de l'exercice relative à la participation de Télé-université au RRUQ s'élève à 2 231 063 \$ (2 199 964 \$ au 30 avril 2013).

Les prestations versées par les régimes de retraite et autres régimes d'avantages sociaux totalisent 1 519 000 \$ (1 185 900 \$ en 2013).

Les informations disponibles à l'égard du RRUQ, établies selon les dispositions de la Partie III du Chapitre 3461 du *Manuel des Comptables professionnels agréés du Canada*, sont les suivantes:

	2014	2013
	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	(4 498 704 000)	(4 544 263 000)
Valeur marchande des actifs du régime	3 169 226 000	2 789 965 000
Solde des montants non amortis	435 350 000	1 003 194 000
	(894 128 000)	(751 104 000)

Télé-université évalue ses obligations au titre des prestations constituées pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du Programme supplémentaire de retraite pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec (PSR) a été effectuée en date du 31 décembre 2010 avec extrapolation au 30 avril 2014. L'évaluation actuarielle la plus récente pour les régimes d'assurances collective et de prestations de départ a été effectuée en date du 31 mars 2012 avec extrapolation au 30 avril 2014.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers

	Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ redressé		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées et situation de capitalisation (déficit)	(1 292 000)	(1 273 000)	(1 956 800)	(1 985 900)	(6 921 000)	(6 434 000)	(10 169 800)	(9 692 900)
Solde des montants non amortis	238 000	329 000	(133 000)	(10 000)	3 608 000	2 537 000	3 713 000	2 856 000
Passif au titre des prestations constituées	(1 054 000)	(944 000)	(2 089 800)	(1 995 900)	(3 313 000)	(3 897 000)	(6 456 800)	6 836 900

Télé-université

Notes complémentaires

30 avril 2014

17. Régimes de retraite (suite)

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	2014	2013
	\$	\$
Régime de retraite – PSR	120 000	93 000
Régime d'assurance collective	178 000	167 000
Régime de prestations de départ	876 000	816 000

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	%	%	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées						
Taux d'actualisation	4,50	4,00	3,50	3,00	3,50	3,00
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Taux de rendement des actifs	—	—	—	—	—	—
Coût des prestations						
Taux d'actualisation	4,00	4,50	3,00	3,25	3,00	3,25
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2014	2013
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	7,50 %	7,80 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	5,30 %	5,30 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2022	2022

Télé-université

Notes complémentaires

30 avril 2014

18. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, l'Université a conclu les opérations suivantes avec des entités apparentées :

	2014		2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
Établissements universitaires du réseau de l'Université du Québec				
École de technologie supérieure	—	—	254	7 347
École nationale d'administration publique	47 739	190 918	19 504	204 234
Institut national de recherche scientifique	27 170	34 115	5 513	47 000
Université du Québec à Montréal	45 228	228 923	702 572	295 640
Université du Québec à Chicoutimi	—	669	—	802
Université du Québec à Trois-Rivières	49 679	—	38 694	5 481
Université du Québec à Rimouski	45 045	—	1 875	—
Université du Québec en Outaouais	3 300	649	2 960	(205)
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	3 055	4 954	3 602	1 779
Université du Québec (siège social)	2 254 980	735 001	1 451 347	851 616

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

- a) En plus des opérations entre apparentés divulguées ci-dessus, Télé-université est apparentée à tous les autres établissements du réseau de l'Université du Québec ainsi qu'avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Télé-université n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

19. Engagements

À la fin de l'exercice, les engagements non-inscrits aux livres pour des commandes non complétées d'achats de biens et de services se répartissent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Fonds de fonctionnement	811 768	23 781
Fonds avec restrictions	—	—
Fonds des immobilisations	15 064	28 126

Télé-université

Notes complémentaires

30 avril 2014

19. Engagements (suite)

Baux

Au 30 avril 2014, les baux à long terme pour la location d'espace et d'équipements représentent des engagements de 6 240 930 \$ dont les versements au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	\$
2014-2015	1 391 991
2015-2016	1 396 115
2016-2017	1 319 449
2017-2018	1 075 772
2018-2019	1 057 603

Ces baux contiennent certaines données d'ajustements pour les taxes et les services reliés à la location d'espace.

Entente de service

L'entente de service concernant la diffusion de communiqués de presse représente un engagement de 14 778\$ dont les versements prévus au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2014-2015	6 115
2015-2016	6 115
2016-2017	2 548

Contrat d'entretien

Le contrat pour l'entretien des bâtiments représente un engagement total de 1 541 873 \$ dont les versements minimums prévus au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2014-2015	279 040
2015-2016	292 992
2016-2017	307 642
2017-2018	323 024
2018-2019	339 175

20. Instruments financiers

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels Télé-université est exposée sont détaillés ci-après.

Risques de crédit

La valeur comptable au bilan des actifs financiers de Télé-université exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel elle est exposée.

Débiteurs

Le risque de crédit de Télé-université provient principalement des débiteurs. Télé-université n'exige pas de garantie de ses étudiants. Le solde des comptes à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de Télé-université aux créances douteuses n'est pas importante.

Subventions et réclamation à recevoir

Télé-université juge faible le risque de crédit provenant des subventions et de la réclamation à recevoir puisqu'elles sont à recevoir de l'Université du Québec et du MESRS.

De plus, Télé-université est exposée à une concentration du risque de crédit en raison de l'encaisse. Étant donné que cet instrument financier est détenu dans une institution financière réputée dont la notation externe de crédit est de bonne qualité, ce risque est considéré négligeable.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Télé-université est exposée à ce risque principalement en regard à sa dette à long terme et ses créditeurs.

NOM DE L'UNIVERSITÉ : TÉLÉ-UNIVERSITÉ

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978011

**ÉTAT DU TRAITEMENT
2013-2014**

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

16 septembre 2014

ADMINISTRATEUR :

Louis Specker / Ricard J. J. J.
DSA / Administrateur

État du traitement

Établissement : TÉLÉ-UNIVERSITÉ
Année financière : 2013-2014

TRAITEMENT IMPOSABLE DU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEUR

Personnel de direction supérieure	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)						
	Nom et fonction	Salaires de base	Autres composantes du traitement	Indemnité de départ accordée ⁽¹⁾	Somme reçue d'une fondation (ou d'une personne morale)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)
Boucher Louise, Directrice des services administratifs	145 841 \$	778 \$				3,5	27,00%
Carle Julie, Secrétaire général et à la gouvernance (note 1)	136 680 \$	7 548 \$				12,0	100,00%
Dinel Denis, Directeur dév.tech.& serv.académ. par intérim (note 2)	128 006 \$	10 560 \$				8,0	67,00%
Duchesne Raymond, Directeur général (note 3)	173 185 \$	198 \$				1,0	9,00%
Laroche Élena, Directrice soutien à l'enseig., rech. et aux partenariats	145 178 \$	231 \$				1,5	10,00%
Le Gallais Pierre, Secrétaire général (note 4)	152 811 \$	697 \$	155 362 \$			1,0	8,00%
Legault Ginette, Directrice générale	162 044 \$	1 716 \$				11,0	92,00%
Noël Martin, Directeur des affaires académiques (note 5)	155 867 \$	3 063 \$				12,0	100,00%
Préseault Paul, Directeur des services administratifs par intérim (note 6)	152 811 \$	12 812 \$	63 671 \$			6,0	50,00%
Personnel en congé de développement:							
Duchesne Raymond, Directeur général (note 3)	173 185 \$	1 764 \$	170 364 \$			11,0	91,00%
NOTES :							
Le salaire de base inclus le paramètre de la politique salariale gouvernementale de 2% au 1er avril 2014							
Membres de la direction détenant un droit d'indemnité de départ non exercé pendant l'année financière 2013-2014 équivalant à une année de traitement après 4 ans de service. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul:							
5) Indemnité de départ non exercée de 155 867 \$.							
7) Gilbert Paquette n'est plus membre du personnel de la direction supérieure. Toutefois il bénéficie d'une indemnité de départ non exercée de 155 867 \$.							
Autre information:							
Information générale: Les autres éléments sont composés de la part de l'employeur à des régimes privés d'assurance imposable ainsi qu'un avantage imposable pour l'employé en lien avec les frais de stationnement qu'il a payé qui sont moindres que la valeur au marché.							
1) Inclus une prime d'affectation de 10% dont 7 045\$ versé en 2013-2014.							
2) Inclus une prime d'affectation de 10% dont 8 447\$ versé en 2013-2014.							
3) Indemnité pour congé de développement exercée de 170 364 \$. Pour cette indemnité, 155 422\$ a été versée en 2013-2014 et le solde de 14 942 \$ sera versé en 2014-2015.							
4) L'indemnité de départ accordée de 155 362\$ est constituée d'une somme de 147 964\$ plus une prime de 5% pendant que M. Le Gallais exerçait la fonction supplémentaire de Directeur des services académiques et technologiques par intérim.							
6) Les principales autres composantes du traitement sont des banques de vacances de 8 228\$ plus un montant forfaitaire de 4 250 \$.							

(Note) La valeur monétaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2013-2014 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

État du traitement

Établissement: TÉLÉ-UNIVERSITÉ
Année financière: 2013-2014

TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Autres catégories de personnel de direction		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ^(**) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres composantes du traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	4,46	Le plus élevé	147 206 \$	13 757 \$
		Moyenne	136 128 \$	8 294 \$
		Le moins élevé	91 518 \$	0 \$
Personnel de direction des services	9,38	Le plus élevé	128 006 \$	11 744 \$
		Moyenne	112 029 \$	4 744 \$
		Le moins élevé	89 084 \$	19 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

Autre information:

Information générale: Les autres éléments sont composés de la part de l'employeur à des régimes privés d'assurance imposable ainsi qu'un avantage imposable pour l'employé en lien avec les frais de stationnement qu'il a payé qui sont moindres que la valeur au marché. Les autres éléments de traitement incluent cette année, des compensations de banques de vacances de 7 842 \$ et des primes diverses de 41 859 \$.

^(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

^(**) En équivalence temps plein; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

État du traitement

Établissement : TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Année financière : 2013-2014

Dispositions relatives aux indemnités et aux dispositions particulières applicables lors d'une fin de mandat ou d'une rupture du contrat d'emploi et dispositions relatives aux composantes du traitement imposable qui sont applicables à un membre de direction supérieure, lorsqu'il demeure formellement à l'emploi de l'établissement après la fin de son mandat.

Extrait du Protocole des cadres supérieurs du réseau de l'Université du Québec:

<p>3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. À moins d'une décision contraire du conseil d'administration de l'établissement ou du comité exécutif de l'Université du Québec en ce qui concerne les cadres supérieurs de l'Université du Québec, il bénéficie des dispositions relatives à la révision de la courbe de rémunération des cadres tel que prévu au programme de rémunération des cadres adopté par l'assemblée des gouverneurs. Il est régi par les mêmes conditions s'il quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur.</p>
<p>3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement, mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Il bénéficie des frais afférents au perfectionnement reconnus aux professeurs conformément aux politiques et pratiques en vigueur dans son établissement. Le comité exécutif de l'Université du Québec détermine les conditions relatives aux frais afférents au perfectionnement de ses cadres supérieurs.</p>
<p>Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est réputé être un congé de perfectionnement au sens du présent paragraphe.</p>
<p>3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.</p>
<p>3.9 Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.</p>

État du traitement

Établissement : TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Année financière : 2013-2014

Composantes du traitement imposable applicables en sus du salaire de base et coût afférent pour chacune de ces composantes pour la Directrice générale

Composantes du traitement imposable :

- ✓ Coûts assumés par l'Université pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé :
 - assurance médicament;
 - assurance vie;
 - assurance mutilation.
- ✓ Avantages imposables pour l'employé en lien avec les frais de stationnement qu'il a payé et qui sont moindres que la valeur au marché;
- ✓ Remboursement de jours de vacances non utilisés;
- ✓ Forfaitaire;
- ✓ Prime d'affectation.

Composantes et coûts pour la directrice générale :

- ✓ Coûts assumés par l'université pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé :
 - assurance médicament : 1 019\$
 - assurance vie et mutilation : 95\$
- ✓ Avantages imposables pour l'employé en lien avec les frais de stationnement qu'il a payés et qui sont moindres que la valeur au marché : 602\$